RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

GRAND PARIS SEINE &OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Directeur de la publication : Raphaël Cognet
Rédaction : communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
Crédits photos : GPS&O • David Darrault "La Seine à vélo"
Wilmotte & Associés • Paris Saint-Germain
Impression : Imprimerie Chauveau

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT 4

LA COMMUNAUTÉ URBAINE EN CHIFFRES EN 2020 5

EN BREF : LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 6

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE 8
Les nouvelles instances : le conseil et le bureau 8
Les compétences communautaires 10
Les quatre priorités de la mandature 10

UN TERRITOIRE AGILE ET SOLIDAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE 12
Une réorganisation immédiate 12
La continuité des services publics essentiels assurée 13
Les équipements culturels, sportifs et de loisirs se réinventent 14
Le tourisme résiste 14
Un soutien constant aux acteurs économiques 15
Une cellule de crise dès mars 2020 15
Des permanences mobiles 15
GPS&O débloque 1,5 M€ 16
Les chantiers reprennent rapidement 16
Ventes immobilières et urbanisme : des procédures accélérées 17
Un engagement sur tous les fronts 17
Près de 80 000 masques distribués 17
Quel coût pour la crise sanitaire ? 17

UN TERRITOIRE D'AMBITIONS ET DE RÉUSSITES 18
Éole : GPS&O prépare sa « RERvolution » ! 18
Les pôles gare voient plus grand 19
Les avancées en 2020 20
GPS&O ouvre la voie au centre d'entrainement du PSG 22
Territoires d'industrie : la promesse d'une nouvelle dynamique 24
Sortie 13 de l'A13 : un nouvel accès plus fluide vers l'Ouest du Mantois 25
Les Jeux olympiques s'invitent sur le territoire 26

UN TERRITOIRE DE COMPÉTENCES 28
Attractivité et rayonnement 28
Un soutien au développement économique et à la création d'entreprise 28
GPS&O mise sur le tourisme 31
Malgré une saison en pointillé, la culture crée du lien 32
GPS&O, une terre de jeu(x) 34
Cadre de vie 35
Une boussole pour la transition écologique 35
Le PLUi entre en action 37
Renouvellement urbain : coup d'envoi de l'acte 2 38
Politique de la ville : mieux vivre ensemble dans les quartiers populaires 40
Habitat : l'effort de construction se poursuit 42
Espaces publics : une exigence de qualité 42

DES SERVICES DU QUOTIDIEN 44
Mobilités : l'offre multimodale se développe 44
La réduction des déchets en ligne de mire 46
Eau : priorité à la préservation et à la qualité 48

DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS POUR AGIR 50
Budget : une gestion maîtrisée 50
Des financements multi-partenariaux 52
Un soutien aux petites communes 53
Plus de mille agents au service de 73 communes et des 410 000 habitants 54

ÉDITO

Comme chaque année, ce rapport d'activité permet de mesurer le chemin parcouru. Il dresse le bilan de nos équipements et du travail accompli par nos équipes, tout en soulignant l'engagement de nos élus au service de notre territoire.

L'année 2020, marquée par une crise sanitaire et économique inédite, nous a obligé à relever de nombreux défis pour les prochaines années :

- accompagner l'arrivée d'Éole en 2024, pour améliorer les conditions de transport des habitants, en aménageant les quartiers de gare et en développant les infrastructures associées (parkings, logements...) ;

- amplifier la transition écologique, en intégrant au cœur de l'action communautaire des objectifs ambitieux et en mettant en œuvre des projets d'infrastructures et de développement écologiquement vertueux ;

- développer le tourisme sur l'Axe Seine, en profitant de la position privilégiée du territoire de GPS&O entre Paris et la Normandie et en mettant en avant la richesse et la diversité du territoire ;

- favoriser le développement économique, en créant les conditions qui permettent aux entreprises de venir s'installer et de rester sur le territoire afin d'améliorer le pouvoir d'achat des habitants et de créer des emplois sur le territoire.

Pour faire face à cette crise, dès le 11 juin 2020, GPS&O a annoncé sa contribution aux fonds mis en place par l'État et la Région Île-de-France, à hauteur d'1,5 M€, en faveur des petites entreprises fragilisées par la pandémie. Sur cette période particulièrement difficile, les équipes sont également restées mobilisées pour effectuer les tâches et les interventions de terrain. Je pense notamment à la gestion de l'eau, l'assainissement, les espaces publics, la voirie ou encore la propreté urbaine.

Ce que je souhaite, depuis le début de mon mandat, c'est une communauté urbaine au service des communes et des habitants.

Raphaël COGNET
Président de la communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise

LA COMMUNAUTÉ URBAINE EN CHIFFRES EN 2020

73 COMMUNES
du Nord-Ouest des Yvelines

+ de 410 000 HABITANTS
(820 habitants au km²)

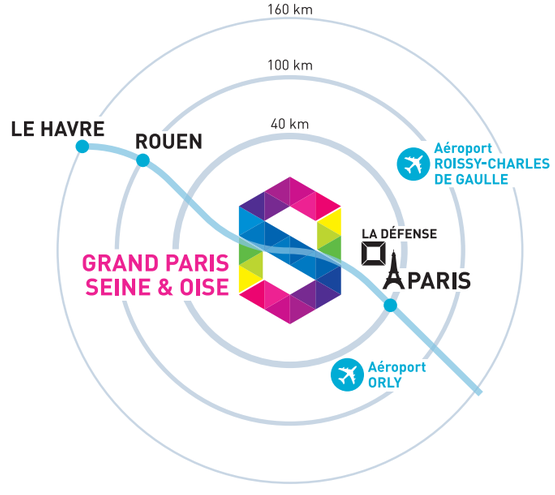

500 KM²
de superficie

4 PÔLES URBAINS
Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Poissy, Achères/Conflans-Sainte-Honorine

45 COMMUNES
de moins de 2 000 habitants

2/3 D'ESPACES NATURELS
(20 000 ha agricoles et 12 000 forestiers)

28 000 ENTREPRISES
dont 96% de TPE
Source : INSEE REE-Sirene - 2019

125 000 EMPLOIS
Source : INSEE RP2018

2 950 NOUVEAUX LOGEMENTS
construits

12 QUARTIERS PRIORITAIRES
de la politique de la ville, soit 61 000 habitants

7 PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN
et 55 000 habitants concernés

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES
1 médiathèque, 1 théâtre, 1 conservatoire à rayonnement départemental, 11 piscines, 1 stade nautique international et 1 patinoire

257 M€ DE BUDGET RÉEL DE FONCTIONNEMENT
et 63 M€ de budget réel d'investissement

1 105 AGENTS

Sources : GPS&O - 2021

EN BREF : LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

JANVIER

Adoption par le conseil communautaire le 16 janvier du **plus grand Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Île-de-France**.

FÉVRIER

Le Buchelois Issam Tali reçoit le Prix de l'entrepreneur 2020, le mardi 25 février, à Poissy. Son casque de moto futuriste avait déjà été primé en début d'année au Consumer Electronics Show de Las Vegas, le temple de la high-tech mondiale.

MARS

Inauguration le 5 mars à Mantes-la-Jolie de **PiCube, le nouveau quartier général de l'innovation** de la communauté urbaine.

JUILLET

Élection de Raphaël Cognet à la présidence de la communauté urbaine le 10 juillet. Le maire de Mantes-la-Jolie recueille 127 voix sur 139 votants, soit plus de 91% des suffrages. Il était jusque-là vice-président délégué au développement économique.

AOÛT

Réalisation d'une fresque géante sur les murs du stade nautique international Didier Simond à Mantes-la-Jolie par le collectif de graffeurs Art'Osons. Cette performance marque le coup d'envoi de l'opération « Graff ton équipement », un nouveau programme consacré aux arts urbains, initié par la communauté urbaine.

SEPTEMBRE

Succès du OFF d'Eole Factory festival, une programmation orchestrée par la communauté urbaine pour la deuxième année consécutive. Vingt-deux événements gratuits proposés dans dix communes attirent sept cents spectateurs.

AVRIL

En pleine pénurie, distribution le 23 avril de masques FFP1 pour soutenir la reprise d'activités des TPE (entreprises de moins de 10 salariés).

MAI

Relance progressive de chantiers tels que l'aménagement des voies d'accès au futur centre d'entraînement du PSG à Poissy ou encore le dédoublement de la sortie 13 de l'A13 à Buchelay pour amortir les effets de la crise sanitaire sur le secteur du BTP.

JUIN

Vote du conseil communautaire pour débloquer une enveloppe d'1,5 M€ destinée à abonder les fonds d'aide d'urgence de l'État et de la Région Île-de-France en faveur des petites et moyennes entreprises du territoire impactées par la crise de la COVID-19.

OCTOBRE

Désignation officielle du stade nautique international Didier Simond à Mantes-la-Jolie en tant que lieu d'accueil des athlètes olympiques et de leur encadrement pendant leur période de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

NOVEMBRE

Lancement, le 14 novembre, de la concertation, relative au **pôle gare d'Épône-Mézières** dans la perspective de l'arrivée d'Eole en 2024.

DÉCEMBRE

Extension de la collecte des encombrants en porte à porte aux quarante-quatre communes du territoire de moins de deux mille cinq cents habitants.

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Les instances communautaires ont été renouvelées en 2020 en deux temps : le 11 juin pour les conseillers communautaires élus au premier tour des élections municipales et le 10 juillet pour ceux élus au second tour. Dans le cadre de ce nouveau mandat, le conseil est passé de 129 à 141 membres.

Raphaël Cognet, maire de Mantes-la-Jolie, a été élu président à une très large majorité (91%). Il a suscité un vote d'adhésion en recueillant 127 voix sur 139 votants. Il est entouré d'un exécutif composé de quinze vice-présidents et huit conseillers délégués.

Les nouvelles instances : le conseil et le bureau

PRÉSIDENT

Raphaël COGNET

15 VICE-PRÉSIDENTS

Cécile ZAMMIT-POPESCU
Grands projets et affaires générales

Karl OLIVE
Équipements et projets sportifs et culturels

Franck FONTAINE
Développement durable

Jean-Luc GRIS
Gestion des déchets

Suzanne JAUNET
Relations aux communes et à la ruralité

Laurent BROSSE
Tourisme

Fabienne DEVÈZE
Développement économique

François GARAY
Fonds européens et relations internationales

Annette PEULVAST-BERGEAL
Formation et enseignement supérieur

Gilles LÉCOLE
Eau et assainissement

Pierre-Yves DUMOULIN
Mobilités et stationnement

Pascal POYER
Finances

Evelyne PLACET
Foncier

Stéphan CHAMPAGNE
Habitat et logement

Pierre BÉDIER
Projet Eole

8 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Maryse DI BERNARDO
Urbanisme

Michel LEBOUC
Achats et commande publique

Catherine ARENOU
Politique de la ville

Jean-Marie RIPART
Ressources humaines

Eddie AIT
Numérique

Dominique TURPIN
Espaces publics

Yann PERRON
Axe Seine

Éric ROULOT
Prospective communautaire

Composition complète du conseil communautaire sur gpseo.fr

5 COMMISSIONS

Les 141 conseillers participent aussi aux cinq commissions qui ont pour objet d'étudier les sujets soumis au conseil communautaire :

- **Environnement durable et services urbains ;**
- **Mobilités durables et voiries ;**
- **Aménagement du territoire ;**
- **Attractivité du territoire ;**
- **Affaires générales.**

S'y ajoutent la commission des appels d'offres et la commission consultative des services publics locaux.

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été installée mi-novembre. La mission de cet organe indépendant est de contribuer à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté urbaine, tout en assurant la transparence et la neutralité des données financières.

Enfin, des représentants de la communauté urbaine sont désignés pour siéger dans plus de 120 organismes extérieurs.

LES CHIFFRES-CLÉS DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

141
conseillers communautaires

48,5%
de taux de renouvellement

56 ANS
d'âge moyen

35,5%
de femmes

1 431 ACTES
traités par le service des assemblées

290 délibérations en conseil communautaire (8 séances)
108 délibérations en bureau communautaire (6 séances)
870 décisions du président
163 arrêtés du président

Sources : GPS&O - 2021

Les compétences communautaires

- Développement et aménagement économique
- Environnement et transition énergétique
- Mobilités
- Aménagement et urbanisme
- Politique de la ville et renouvellement urbain
- Habitat
- Tourisme
- Culture et sport
- Cycle de l'eau
- Maîtrise des déchets
- Espace public et voirie

Les quatre priorités de la mandature

Dès son élection à la présidence de Grand Paris Seine & Oise, Raphaël Cognet a défini les priorités de son mandat.

Accompagner l'arrivée d'Éole pour améliorer les conditions de transport des habitants, en aménageant les pôles gare et en développant les structures associées (parkings, plateformes multimodales, logements…). L'arrivée du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024 est l'atout n°1 pour le développement économique et l'attractivité du territoire dans les années à venir. Ce raccordement à la ligne la plus interconnectée d'Île-de-France est une ouverture vers les bassins d'emplois parisiens qui comptent plus de deux millions de postes. Cet ambitieux programme ferroviaire de plus de 3,8 Mds€ doit aussi permettre de mieux se déplacer vers La Défense et Paris mais aussi à l'intérieur du territoire.

Renforcer le développement économique pour permettre aux entreprises de s'installer et de rester sur le territoire, pour y créer des emplois et améliorer ainsi les conditions de vie des habitants. Le territoire de GPS&O représente un fort potentiel de développement. Au carrefour de la Normandie et du cœur de l'Île-de-France, à la confluence de la Seine et de l'Oise et bientôt mieux connecté à la dynamique de la métropole parisienne grâce à la ligne Éole, GPS&O occupe une place stratégique. La communauté urbaine agit pour créer un environnement favorable à l'implantation de nouvelles entreprises, en rendant le territoire plus attractif et accueillant pour les acteurs économiques et les investisseurs.

Valoriser l'axe Seine tant du point de vue touristique qu'économique à travers le transport fluvial. Le fleuve qui serpente de Conflans-Sainte-Honorine jusqu'à Méricourt est la colonne vertébrale historique du territoire depuis le Moyen-Âge. La Seine a été supplantée par le chemin de fer au milieu du XIXe siècle puis par l'autoroute A13 au XXe siècle mais certaines activités de transport et de logistique fluviales persistent. Le port de Limay, premier port fluvio-maritime d'Île-de-France, en est le fer de lance en attendant le Port Seine Métropole Ouest. Le lien naturel du territoire avec Le Havre et prochainement avec les ports du Nord de la France et de l'Europe grâce au Canal Seine Nord sont à prendre en considération quand on sait que le transport maritime représente 90% de l'ensemble des flux de marchandises dans le monde. L'enjeu est aussi touristique avec, dans ce registre, le développement de la Seine à Vélo et des croisières fluviales.

Amplifier la transition écologique en intégrant au cœur de l'action communautaire des objectifs environnementaux ambitieux et des projets d'infrastructures et de développement écologiquement vertueux. Avec plus de 70% de ses espaces occupés par l'agriculture et la forêt, la communauté urbaine s'affirme comme un territoire principalement rural. Une caractéristique qu'elle entend bien préserver en intégrant la transition écologique dans ses politiques publiques et projets d'aménagement sans pour autant se priver de tout développement. Cet équilibre transparait déjà dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec une réduction forte de la consommation des espaces naturels et agricoles par des solutions privilégiant l'intensification urbaine dans les cœurs de commune et les quartiers de gare. Cette volonté se traduit aussi via le plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2020.

Avec et pour les communes
« La communauté urbaine est un outil au service des communes. Je ne serai pas un « super maire » qui décide tout seul. Mon rôle est d'écouter tout le monde et de défendre l'intérêt communautaire, qui n'est pas contradictoire avec l'intérêt des communes. »

Des paroles aux actes, Raphaël Cognet a instauré dès son élection un nouveau mode de gouvernance qui vise une meilleure représentativité de la diversité du conseil communautaire.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE
MANDATURE 2020-2026

73 communes
4 pôles urbains
45 communes rurales de moins de 2000 habitants

410 596 habitants répartis sur un territoire de 500 km² (820 habitants/km²)

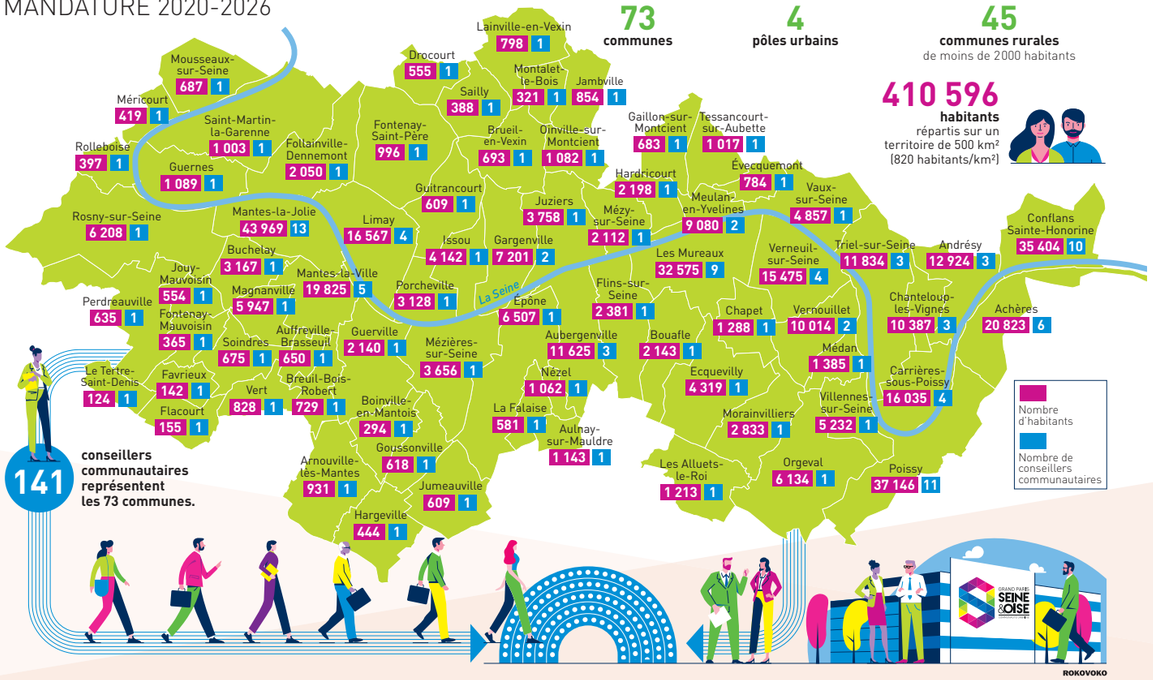

UN TERRITOIRE AGILE ET SOLIDAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Une réorganisation immédiate

UNE RÉUNION QUOTIDIENNE POUR

Suivre le contexte sanitaire
Mettre en œuvre les PCA
Déployer les mesures de protection des agents sur le terrain
Veiller aux évolutions règlementaires

(1) PCA : des Plans de Continuité d'Activité (PCA) sont définis par direction pour cadrer et définir les modalités d'intervention et les déplacements des agents. Chaque PCA spécifie des missions et des conditions de réalisation de ces missions qui tiennent compte des gestes barrières à respecter, des horaires adaptés et des modalités d'organisation fixées avec pour objectifs la continuité de service et la limitation des interactions sociales.

(2) ASA : une nouvelle Autorisation Spéciale d'Absence est créée spécifiquement pour la situation de crise pandémique du coronavirus. Cette ASA est délivrée par GPS&O aux agents :
- présentant des symptômes et n'étant pas soumis à un arrêt de travail ;
- dans l'impossibilité de télétravailler du fait de la fermeture d'équipements, la nature de leurs missions ou une incapacité technique ;
- prenant leurs fonctions durant cette période et dans l'incapacité de télétravailler ;
- vulnérables (au sens des critères fixés en lien avec le Covid-19) et qui ne pourraient pas télétravailler.

L'agent placé en ASA reste à la disposition de l'employeur durant la période de confinement, doit rester joignable et se tenir informé des dispositions communiquées par la CU. Il peut être mobilisé dans le cadre du PCA. La rémunération et notamment le régime indemnitaire sont maintenus sans diminution.

LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS ASSURÉE

Dès l'annonce des premières mesures de confinement le 17 mars 2020, la communauté urbaine s'est redéployée en moins de 48 heures. L'objectif ? Assurer la continuité des services publics essentiels. Grâce au choix stratégique effectué en amont par la direction des systèmes d'information et des usages numériques, tous les agents disposant d'un ordinateur portable ont pu télétravailler depuis leur domicile en ayant accès aux mêmes ressources que s'ils étaient au bureau.

1re SEMAINE DE TÉLÉTRAVAIL EN CHIFFRES

737 ordinateurs portables

1 949 réunions Teams

1 562 connexions à l'Intranet

21 036 conversations Teams pour garder un lien social avec les équipes

610 connexions par jour aux 45 solutions informatiques et numériques

Les services essentiels en première ligne

Les équipes sont restées mobilisées sur le terrain pour accomplir des tâches ne pouvant s'effectuer qu'en présentiel. C'est le cas de la collecte des déchets, certaines interventions concernant l'eau et l'assainissement, les espaces publics et notamment la voirie, la propreté urbaine ou la signalisation lumineuse tricolore. La protection de la santé des agents a été une priorité en leur fournissant dans les meilleurs délais les équipements de protection individuelle : masques, gels, produits désinfectants.

En matière de maîtrise des déchets, GPS&O est la seule intercommunalité yvelinoise à avoir maintenu l'ensemble de ses collectes durant la période de confinement. Elle a en outre fait face à un net surcroît d'activité, notamment pour le ramassage des végétaux, en augmentation de 65% par rapport à 2019 sur la période de mars à juin. La collecte des encombrants a elle aussi connu une hausse de 14%. Quant aux déchèteries, fermées durant les premiers jours de la crise, elles ont rouvert dès le 11 mai, dans le cadre d'un dispositif sanitaire renforcé, assorti d'un système de prise de rendez-vous.

Les équipes des centres techniques communautaires ont fonctionné sous forme d'astreinte dans un premier temps afin de traiter les incidents les plus importants puis rapidement des journées continues ont été instaurées avec des horaires décalés pour limiter les risques de contagion.

La communauté urbaine s'est également mobilisée pour maintenir le service public à destination des demandeurs de logements. La mission d'information et de traitement des dossiers s'est poursuivie sans interruption, à distance - par téléphone ou par voie numérique - pendant le premier confinement puis les différentes antennes ont rouvert dès le mois de juin 2020.

En interne, la communauté urbaine a pu compter sur ses services supports pour accompagner les agents. La direction des ressources humaines ou celle des affaires juridiques et de la commande publique ont notamment été mobilisées en ce sens.

MAÎTRISE DES DÉCHETS

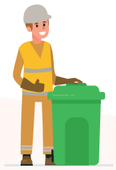

Environ 200 personnels mobilisés (agents GPS&O + délégataires)

ESPACE PUBLIC

Environ 50 agents pour prévenir, sécuriser et entretenir

EAU ET ASSAINISSEMENT

42 agents dont 15% présents sur les sites de Magnanville et de Carrières-sous-Poissy

Sources : GPS&O - 2021

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS SE RÉINVENTENT

Impactés par la crise et fermés durant les premiers jours de confinement, les équipements communautaires ont rapidement trouvé des solutions alternatives, notamment via des solutions dématérialisées, pour assurer une continuité de service aux usagers. Dès le 14 mai, la **médiathèque communautaire** aux Mureaux a proposé une formule de retrait/dépôt (click and collect) sur rendez-vous, avec un système de réservation en ligne ou par téléphone. Un service de conseil téléphonique a également été mis en place pour aider le public à choisir ses lectures, films ou musiques.

Le **Conservatoire à rayonnement départemental** à Mantes-la-Jolie (CRD) a pu assurer la continuité pédagogique avec une majorité de cours maintenus à distance. Environ 750 élèves en ont bénéficié via des applications comme WhatsApp, Padlet ou encore Classroom. Les enseignants ont été dotés de tablettes numériques et ont bénéficié d'une formation technique par GPS&O. Pour le **Contrat local d'éducation artistique**, les participants ont pu découvrir leurs productions à travers des outils numériques conçus sur mesure. Enfin, le **Parc aux étoiles** a proposé un musée virtuel et des ateliers en distanciel.

Le monde du sport n'a pas échappé à la crise. Les équipements communautaires comme les piscines se sont adaptés à ce nouveau contexte pour assurer la meilleure continuité de service, notamment pour les scolaires, sportifs de haut-niveau et publics prioritaires. De nouveaux services ont en parallèle été déployés comme des cours de sports en ligne, l'ouverture des équipements en format « plein-air »...

LE TOURISME RÉSISTE

Le tourisme fait aussi partie des secteurs durement touchés par la pandémie. Alors que le tourisme en Île-de-France représente 500 000 emplois et environ 8% de la création de la richesse, la région a connu une baisse de fréquentation de 14 millions de touristes.

En dépit de ce contexte morose, l'Office de tourisme intercommunal a pu émerger sur la scène francilienne. Son atout ? Une offre riche et diversifiée aux portes de Paris, une capacité à répondre à de nouveaux comportements et de nouvelles attentes. Le projet de « séjours personnalisés », s'appuyant sur un site web éphémère et un système de « drive », a ainsi permis de maintenir une partie de l'activité.

Un soutien constant aux acteurs économiques

UNE CELLULE DE CRISE DÈS MARS 2020

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, la communauté urbaine s'est impliquée aux côtés des acteurs économiques durement impactés par le confinement. Une cellule de crise dédiée aux commerçants, artisans, chefs d'entreprise, auto-entrepreneurs... a été créée afin de faire connaître et faciliter l'accès aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises en difficulté.

Dix agents de la direction du développement économique ont été mobilisés aux côtés des services de l'État, de la région Île-de-France, du département des Yvelines et d'autres partenaires (BPI, Chambre de commerce et d'industrie, fédérations professionnelles...) pour expliquer et relayer les mesures d'aide déployées (fiscalité, chômage partiel, obtention de crédit...) et apporter un conseil pour le montage de dossiers auprès des guichets de financement. Un appui a aussi été apporté aux producteurs agricoles locaux confrontés à des tensions en matière de main-d'œuvre.

DES PERMANENCES MOBILES

De novembre 2020 à janvier 2021, GPS&O a mis en place un dispositif de proximité. Des guichets d'informations mobiles ont été déployés dans huit communes du territoire (Gargenville, Aubergenville, Les Mureaux, Poissy, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Conflans-Sainte-Honorine et Épône). Ces permanences ont permis de rencontrer près de cent dix entrepreneurs (commerçants, artisans...) et de les informer sur les subventions, aides directes, avances remboursables et prêts à taux zéro proposées par les dispositifs d'aides portés par l'État, la région Île-de-France et le département des Yvelines.

GPS&O DÉBLOQUE 1,5 M€

Dès le 11 juin 2020, la communauté urbaine annonce contribuer à hauteur d'1,5 M€ aux fonds mis en place par l'État et la Région Île-de-France en faveur des petites entreprises fragilisées par la crise sanitaire. Cet engagement financier massif, en complément de la mobilisation des équipes pour informer et conseiller les acteurs économiques, a pour objectif de faire face à l'urgence en préservant les entreprises des risques de faillite, en sauvegardant l'emploi et en soutenant la relance de l'activité économique.

Cette enveloppe alimente deux dispositifs :

- 500 000 € pour le fonds de solidarité, versés sous la forme d'aide aux TPE (0 à 9 salariés). Il s'adresse aux 28 000 TPE du territoire qui représentent 96 % du tissu économique sous forme d'aide forfaitaire de 1 500 € à laquelle peut s'ajouter une prime complémentaire de 2 000 à 5 000 € ;
- 1 M€ pour le fonds résilience Île-de-France & collectivités pour soutenir la reprise d'activités des TPE/PME (moins de 20 salariés) par le biais d'avances remboursables, à savoir des prêts à taux 0 sur une durée maximale de 6 ans. Les montants sont compris entre 3 000 € à 50 000 € pour les entreprises de 1 à 9 salariés et vont jusqu'à 100 000 € pour celles de 10 à 20 salariés. 850 entreprises ont été informées, dont 120, représentant 650 emplois, en ont bénéficié pour un montant global d'avances remboursables de près de 2,2 M€.

Dans le cadre de l'appel à projet Relance de l'État et de la Région, dix entreprises ont par ailleurs été subventionnées à hauteur de 4 M€, notamment grâce à l'information et l'accompagnement de GPS&O.

LES CHANTIERS REPRENNENT RAPIDEMENT

Début mai, GPS&O annonce la reprise de ses chantiers afin de respecter au mieux les délais mais surtout soutenir les entreprises du BTP fragilisées par la crise. À l'image de l'aménagement des voies d'accès au futur centre d'entraînement du PSG et au hameau de la Bidonnière à Poissy ou encore du dédoublement de la sortie 13 de l'A13 à Buchelay, les travaux à l'arrêt depuis le début du confinement sont relancés.

Cette reprise s'effectue dans des conditions sanitaires strictes et encadrées. Les entreprises doivent présenter des protocoles adaptés, conformément aux préconisations de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics, en termes d'équipement de protection, nettoyage, organisation des bases vie, transports des personnels… Chaque chantier s'accompagne d'un plan particulier de sécurité. La communauté urbaine fait appel à un référent Covid indépendant et privé pour l'assister dans la validation des mesures de prévention proposées par les entreprises.

Outre ces deux chantiers phares, environ soixante-dix opérations redémarrent : réfection de chaussées, enfouissement de réseaux, modernisation de l'éclairage public, réparation d'ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement…), traitement des risques naturels (carrières, comblement de cavités), équipements pour la mobilité (pistes cyclables, mise en accessibilité d'arrêt de bus…).

VENTES IMMOBILIÈRES ET URBANISME : DES PROCÉDURES ACCÉLÉRÉES

La communauté urbaine a fait plus qu'assurer la continuité de service en matière de vente de biens immobiliers et d'instruction des permis de construire durant la crise sanitaire. Elle a en effet accéléré les formalités afin de ne pas bloquer, ni ralentir les projets de vie des habitants et d'alimenter les carnets de commandes des entreprises de ce secteur, préservant ainsi l'emploi local. Les secteurs du bâtiment et de l'immobilier pèsent près de 8 000 emplois sur le territoire.

En dématérialisant les processus des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), obligation administrative imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption, GPS&O a raccourci les délais pour ses quarante-quatre communes adhérentes. La communauté urbaine gère 6 000 DIA par an, soit près de 2 000 sur la période du premier confinement.

En matière d'urbanisme, GPS&O dispose d'un service mutualisé d'instruction des permis de construire dédié aux communes qui sont compétentes pour les délivrer et restent la porte d'entrée pour les habitants ou tout autre demandeur. Ce service communautaire s'adresse à cinquante-neuf de ses communes membres.

En moyenne, GPS&O délivre 1 500 autorisations d'urbanisme par an.

Un engagement sur tous les fronts

PRÈS DE 80 000 MASQUES DISTRIBUÉS

Aux acteurs économiques

Afin de permettre le maintien de l'activité économique ou sa reprise, la communauté urbaine s'est engagée dans la distribution de masques en faveur des petites entreprises. En lien avec la région Île-de-France, plus de 40 000 unités ont été fournies à plus de 500 entreprises représentant près de 2 000 salariés lors de deux opérations en avril puis en mai 2020.

Aux communes

Entre mars et mai, GPS&O a aussi participé à la dotation en masques des communes du territoire :

- 25 000 masques jetables aux localités de moins de 2 500 habitants
- 10 000 masques lavables aux villes de moins de 10 000 habitants

QUEL COÛT POUR LA CRISE SANITAIRE ?

À l'issue de la première phase de la crise sanitaire au printemps 2020, GPS&O a évalué les coûts à 2,2 M€ en fonctionnement et 1,5 M€ en investissement, soit un total de 3,7 M€ :

- Augmentation des dépenses de fonctionnement dont :
  - 900 000 € consacrés au service des déchets
  - 300 000 € dédiés à l'achats d'équipements de protection (masques, visières, gel hydroalcoolique…)
- Diminution d'1,6 M€ des recettes de fonctionnement liées à la fermeture des équipements sportifs, culturels et touristiques avec les droits d'entrée qui vont de pair ou encore l'absence de taxe de séjour…
- 1,5 M€ en investissement consacrés à alimenter les fonds d'aide aux petites entreprises
- 1 M€ de dépenses de voirie liées aux imprévus et aux recours à différents prestataires durant la crise

UN TERRITOIRE D'AMBITIONS ET DE RÉUSSITES

Éole : GPS&O prépare sa « RERvolution » !

Sur un territoire aussi vaste que celui de GPS&O, la question des mobilités est un enjeu majeur. L'arrivée du RER E à l'horizon 2024 qui reliera directement neuf gares du territoire à La Défense et à Paris donnera un nouvel élan au territoire en facilitant les déplacements et en renforçant son attractivité.

2024, c'est déjà demain ! Le territoire de la communauté urbaine sera directement connecté aux réseaux de transport du Grand Paris, une correspondance privilégiée vers ses bassins d'emploi (2 millions d'emplois) mais aussi ses services, ses loisirs... Inversement, le lien sera plus direct et mieux cadencé entre la capitale et le Nord-Ouest des Yvelines. En clair, au-delà des enjeux de mobilités, le projet Éole est bien une locomotive pour doper l'attractivité de l'ensemble de Grand Paris Seine & Oise.

Pour accompagner ce programme ferroviaire attendu depuis des décennies et en faire un véritable levier de développement, GPS&O a engagé le réaménagement de ses pôles gares et des quartiers environnants ainsi que la refonte de l'offre de transport et de stationnement pour améliorer le rabattement.

LES PÔLES GARES VOIENT PLUS GRAND

Les 9 pôles gares Éole sont ou vont être réaménagés afin de s'adapter à la hausse de fréquentation attendue, de l'ordre de 25 à 50%. Les pistes d'amélioration ne manquent pas : aménagement des parvis, accessibilité des piétons et des vélos, installation de consignes vélos, réhabilitation des parcs-relais, aménagement de dépose-minutes, réorganisation des gares routières...

Plusieurs quartiers de gare font l'objet d'études ou de projets en cours : Mantes-la-Jolie, Mantes Station, Épône-Mézières, Aubergenville, Les Mureaux et Poissy. Ces projets se traduiront dans les années à venir par la construction de logements et d'équipements ainsi que l'implantation de nouveaux services, commerces et activités.

Enfin, GPS&O porte plus largement une ambitieuse politique de développement des aménagements cyclables, notamment autour de la Seine à vélo. L'amélioration de la desserte du territoire grâce à Éole facilitera l'accès à cet itinéraire cyclable majeur et permettra de renforcer les atouts touristiques du territoire.

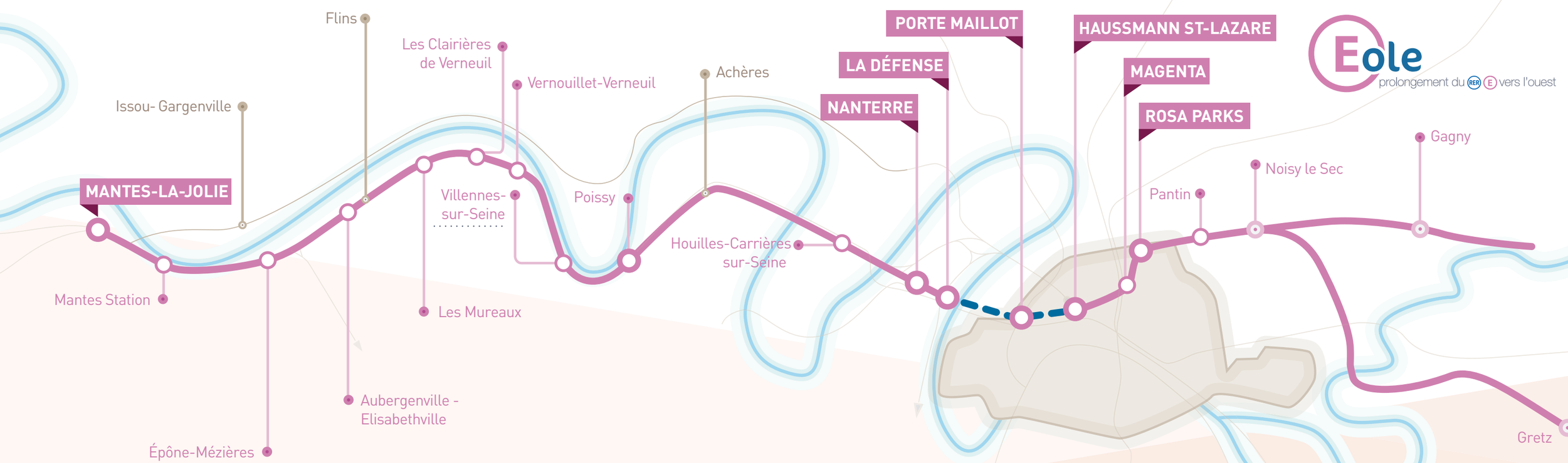

LES AVANCÉES EN 2020

Plusieurs pôles gares Éole sont appelés à se transformer dans les années à venir. Les projets les plus avancés concernent Mantes-la-Jolie, Poissy, Aubergenville et Épône-Mézières.

Poissy

Selon les sites, le réaménagement et l'intégration urbaine des stations bus ainsi que la création de voies dédiées aux bus sont programmés. Des équipements dédiés à l'intermodalité seront réalisés (dépose-minute, stationnement pour vélos sécurisé et en libre accès…). Il est également prévu de réhabiliter des parkings-relais, des aménagements piétonniers et bien sûr d'importants travaux de voirie, y compris la création de nouveaux axes. Enfin, la requalification des espaces publics, le réaménagement de parvis, la création d'une place font aussi partie des projets.

- **POISSY : adoption du schéma de principe du pôle gare en septembre 2020 et du pôle d'échanges multimodal**
  Le coût global de l'opération est estimé à 41,8 M€ HT. L'adoption du schéma de principe permet de lancer les études de maîtrise d'œuvre en 2021 et d'engager les travaux en 2022.

- **MANTES-LA-JOLIE : adoption du schéma de principe du pôle gare en septembre 2020 et du pôle d'échanges multimodal**
  Le coût global de l'opération est estimé à 63 M€ HT. L'adoption du schéma de principe du pôle gare permet de lancer les études de maîtrise d'œuvre en 2021 et d'engager les travaux en 2023.

Mantes-la-Jolie

- **AUBERGENVILLE : adoption de l'avant-projet du pôle gare en septembre 2020 et du pôle d'échanges multimodal**
  Le coût global des travaux est estimé à 5,1 M€ HT. L'adoption de l'avant-projet permet de lancer les travaux en 2021.

- **ÉPÔNE-MÉZIÈRES : lancement de la concertation pour le projet urbain du secteur gare**
  Au stade de la concertation, il comprend :
  - Deux parkings relais (850 places) ;
  - Une éco-station bus ;
  - 1 500 m² dédiés à l'artisanat, 3 900 m² de bureaux et 5 230 m² de commerces ;
  - 544 logements et 5 350 m² d'équipements publics (un groupe scolaire, une crèche et un équipement sportif).

Après la phase de concertation avec plus d'une centaine de participants qui ont remis 487 idées et propositions, la phase pré-opérationnelle du projet est lancée avec le choix des modalités et le lancement des procédures administratives.

Aubergenville

Épône-Mézières

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROJET ÉOLE

3,8 Mds€
de coût prévisionnel pour le projet ferroviaire

55 KM
de voies entre Paris (Haussmann – Saint-Lazare) et Mantes-la-Jolie

15 GARES
desservies dont 9 sur le territoire de GPS&O

620 000
personnes transportées par jour

4 À 6 TRAINS
par heure en heures de pointe

+ 25 À 50%
de fréquentation selon les gares

Sources : SNCF Réseau – Projet Éole

9 PÔLES
gares réaménagés :
Poissy, Villennes-sur-Seine, Vernouillet-Verneuil, Les Clairières de Verneuil, Les Mureaux, Aubergenville-Élisabethville, Épône-Mézières, Mantes Station et Mantes-la-Jolie

176 M€
coût prévisionnel des aménagements multimodaux

6 QUARTIERS
de gare à développer :
Mantes-la-Jolie, Mantes Station, Épône-Mézières, Aubergenville, Les Mureaux et Poissy

Sources : GPS&O - 2021

GPS&O ouvre la voie au centre d'entraînement du PSG

Une nouvelle route aménagée par la communauté urbaine permet de desservir le futur centre d'entraînement et de formation du Paris Saint-Germain et le hameau de la Bidonnière à Poissy depuis le 18 décembre 2020. Il s'agit de l'une des premières réalisations concrètes d'un ambitieux chantier porté par un partenariat étroit entre le club, le Département des Yvelines, GPS&O et la ville.

Plus qu'un hommage, un symbole qui résume bien l'état d'esprit du colossal projet de PSG Training Center à Poissy. En baptisant la nouvelle voie de desserte du centre en mémoire de Guy Crescent - co-fondateur du Paris Saint-Germain en 1970 et président en 1971 -, le club montre que tout en se projetant vers l'avenir et en affichant ses ambitions d'excellence, il reste solidement ancré dans son histoire.

Cette route à double sens remplace l'exiguë rue de la Bidonnière depuis le 18 décembre 2020. Il aura fallu onze mois de travaux pour que la nouvelle voie reliant la route des Quarante sous (RD 113) au hameau de la Bidonnière et assurant une desserte adaptée pour le futur centre d'entraînement du Paris Saint-Germain soit opérationnelle.

Longue de 660 m et large de 16 à 25 m, complétée par 2 ronds-points, cette réalisation concrétise l'un des chantiers phares du territoire et améliore le cadre de vie des riverains grâce à :

- La sécurisation et la fluidité des circulations ;
- Le développement des mobilités douces avec l'aménagement de pistes cyclables et de cheminements piétonniers ;
- L'insertion et la valorisation du patrimoine paysager avec la plantation de 115 arbres et de 500 plantes variées.

Cette opération a également permis de réaménager l'espace public dans le hameau de la Bidonnière, en préservant son caractère résidentiel et rural :

- Mise aux normes des réseaux d'assainissement par le Syndicat intercommunal d'assainissement de la région de l'Hautil (SIARH) ;
- Enfouissement des réseaux télécoms et électriques ;
- Requalification des espaces publics en voie de circulation partagée.

Le PSG Training center en chiffres

L'ouverture du futur centre d'entraînement et de formation du Paris Saint-Germain est prévue en 2023. Emblème de l'excellence sportive, ce nouveau pilier pour l'attractivité du territoire est novateur à plus d'un titre. C'est la première fois que seront réunies en un même lieu les joueurs professionnels et les jeunes en formation et préformation. 180 sportifs dont 120 jeunes âgés de 13 à 19 ans seront accueillis à l'année dans des conditions optimales.

- **Un espace de 74 ha à Poissy**
- **17 terrains de football**
- **3 plateaux liés par les bâtiments pour épouser les 30 m de dénivelé naturel du site**
- **150 000 m² d'installations sportives extérieures**
- **55 000 m² de surfaces intérieures (espaces de performance, piscines thérapeutiques, espaces médicaux, espaces de vie, de restauration, classes...)**
- **1 amphithéâtre de 230 places**
- **30 ha d'espaces verts (pépinière, potager, prairies, espaces boisés, espaces de circulation)**
- **Plus de 4 000 arbres plantés**

Sources : Paris-Saint-Germain
Architecte : Wilmotte & Associés
Paysagiste : Neveux & Rouyer

Territoires d'industrie : la promesse d'une nouvelle dynamique

La communauté urbaine, labélisée Territoires d'industrie depuis septembre 2019, passe à l'action pour réinventer cette vocation historique du territoire. Des projets émergent ainsi que de nouvelles habitudes de collaboration.

L'histoire économique de la vallée de la Seine est étroitement associée au développement industriel, notamment au cours des 30 Glorieuses (1945-1975). Cette activité est encore très présente sur le territoire où près de quatre emplois sur dix sont liés à des filières comme l'automobile (Renault à Flins, PSA à Poissy…), l'aéronautique (ArianeGroup aux Mureaux, Safran à Buchelay…), l'éco-industrie (Veolia/Suez), l'éco-construction, la santé et les services à la personne. Ce tissu économique est victime de la désindustrialisation depuis la fin des années 1970, un phénomène qui n'est pas propre à la vallée de la Seine. Ce secteur a perdu pas moins de 2,4 millions d'emplois en France entre 1970 et 2019.

La communauté urbaine ne cède pas au fatalisme et cherche à réinventer sa vocation industrielle. Comme cent quarante-cinq autres territoires, elle bénéficie du plan gouvernemental Territoires d'industrie et de ses mesures d'accompagnement (financements, diagnostics, formations…) pour mener une stratégie de reconquête et de développement.

Réflexion autour du photovoltaïque

L'un des axes retenus porte sur la production d'énergie photovoltaïque par plusieurs entreprises via des ombrières de parking, des panneaux en hauteur ou une centrale au sol. Ce recours à une énergie renouvelable est au cœur des objectifs du plan climat de GPS&O. Un groupe d'industriels emmené par Hugues Emont, directeur du site ArianeGroup, conduit, avec le soutien de la communauté urbaine, une réflexion commune sur le sujet. Il s'agit d'ArianeGroup (Les Mureaux), PSA Group (Poissy et Carrières-sous-Poissy), Seqens (Limay/Porcheville), Suez Eau (Épône/Aubergenville).

La constitution de ce groupe de travail doit déboucher sur une double mutualisation : celle des appels d'offres auprès de développeurs énergétiques pour réaliser des économies d'échelle et celle de l'ingénierie de projet. À un autre niveau, cette réflexion collective permet aussi à des entreprises de secteurs d'activités différents de se rencontrer, de mieux se connaître et d'échanger. Ensemble, elles définissent une méthodologie appelée à se dupliquer à d'autres thématiques et surtout créer un nouvel élan collectif.

Seqens voit plus grand

Un autre projet est initié autour de Seqens à Limay/Porcheville dans le cadre de Territoires d'industrie. L'entreprise souhaite s'étendre et développer l'innovation dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de la chimie de spécialités sur le bassin par le biais de :

- La création d'un écosystème recherche & développement dans le domaine de la chimie et pharmacologie ;
- La location d'espaces (laboratoire, instrumentation R&D, bureaux) ;
- L'hébergement d'un laboratoire de recherche (CNRS).

Sortie 13 de l'A13 : un nouvel accès plus fluide vers l'Ouest du Mantois

Le dédoublement de la sortie 13 de l'Autoroute A13, opérationnel depuis l'été 2020, permet de fluidifier et de sécuriser la desserte du pôle d'activités de l'Ouest du Mantois et des communes avoisinantes : Buchelay, Jouy-Mauvoisin, Rosny-sur-Seine…

La sortie 13 de l'autoroute A13, située juste avant le péage de Buchelay dans le sens Paris – Province, est depuis des années considérée comme un point noir de la circulation. Cette bretelle est régulièrement saturée aux heures de pointe.

Pour mieux réguler les flux et améliorer la sécurité, GPS&O a réalisé un nouvel aménagement. L'unique voie de sortie régulièrement engorgée menant vers les Closeaux et Innovaparc (rond-point Shurgard) a été maintenue et complètement réhabilitée. De plus, elle dispose désormais d'une bifurcation, située à la hauteur du péage, qui offre la possibilité aux véhicules de rejoindre directement le nouveau pont menant vers l'ouest de la zone et de faciliter la desserte des communes du secteur (Buchelay, Jouy-Mauvoisin…). Cette destination représentant plus de 50% du trafic.

Une restructuration globale

Cet aménagement est la dernière pierre d'un programme ambitieux pour l'ensemble de la desserte de l'Ouest du Mantois. Ce chantier, d'un montant global d'environ 16 M€, s'est traduit par :

- La construction d'un pont au-dessus des voies ferrées, opérationnel depuis fin 2018 (4 voies dont 2 ouvertes à tous les véhicules et 2 réservées aux bus pour le Transport en commun en site propre - TCSP) ;
- La requalification du boulevard de la Communauté en boulevard urbain ;
- L'aménagement d'une voie en double sens de TCSP depuis l'avenue de la Grande Halle vers la zone des Graviers ;
- La création et/ou l'amélioration d'itinéraires piétons et cycles.

Ce vaste chantier a permis d'apporter des améliorations dans différents domaines :

- **Déplacements :** mieux relier les différents parcs d'activité entre eux, accroître leur accessibilité depuis l'autoroute, fluidifier la sortie 13 de l'A13 ;
- **Sécurité :** requalifier le boulevard de la Communauté en boulevard urbain pour réduire les vitesses, améliorer la sécurité routière en minimisant les remontées de files récurrentes sur l'A13 et en mettant en conformité les équipements de sécurité ;

- **Voirie :** créer une véritable porte d'entrée et valoriser l'accès aux zones économiques ;
- **Développement durable :** préserver les ressources en eau potable, mettre en œuvre un éclairage économe réduisant la pollution lumineuse, favoriser les circulations douces (piétons, vélos…) et les transports en commun.

1 240
véhicules en heure de pointe à la sortie 13 de l'A13

11 ACCIDENTS
recensés depuis 2016 sur la bretelle dont 1 mortel

Sources : SAPN

4 800
salariés sur le pôle Ouest du Mantois

260 ENTREPRISES
comme Safran, Sulzer… et des commerces

Sources : GPS&O - 2021

Les Jeux olympiques s'invitent sur le territoire

C'est officiel en ce début du mois d'octobre 2020 : le stade nautique international à Mantes-la-Jolie est désigné comme centre de préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Une consécration pour le bassin de GPS&O et un coup de projecteur pour la communauté urbaine, déjà labélisée Terre de jeux.

C'est à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) que se dérouleront les compétitions olympiques d'aviron durant l'été 2024. Mais un parfum de JO flottera aussi sur le stade nautique international Didier Simond à Mantes-la-Jolie. L'équipement sportif, réputé comme un des bassins les plus performants de France, pourra servir de camp d'entraînement et de base arrière aux délégations étrangères qui souhaitent se préparer avant les épreuves officielles.

Un bassin toujours au top !
Cette reconnaissance pour le plan d'eau sportif mantais est loin d'être une surprise. Créé dans les années 1970 sur le site d'une ancienne carrière, il a rapidement pris du galon. D'une longueur de 2 500 m avec 6 couloirs balisés pour les compétitions d'aviron et jusqu'à 9 pour celles de canoë-kayak en ligne, il répond aux exigences des grandes compétitions.

Les dizaines de championnats de France et de rendez-vous internationaux qui y ont été organisées depuis 1983 en attestent. L'équipe de France et des sélections étrangères y effectuent régulièrement des stages.

Trois autres communes retenues
Les candidatures de Poissy, Gargenville et Buchelay ont également été sélectionnées par le comité d'organisation Paris 2024 en tant que centres de préparation :

- **Poissy :** basketball, boxe, cyclisme sur route, football, handball, judo, rugby, triathlon ;
- **Gargenville :** badminton ;
- **Buchelay :** judo.

Au total, 415 sites et territoires en France auront peut-être la chance d'accueillir des athlètes olympiques et paralympiques.

GPS&O, une Terre de jeux
Grand Paris Seine & Oise s'engage dans la démarche Terre de jeux 2024. Elle a obtenu ce label valorisant les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et accompagner l'aventure Paris 2024.

UN TERRITOIRE DE COMPÉTENCES

Attractivité et rayonnement

UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

GPS&O fait du développement économique une priorité. Ses services se mobilisent pour accompagner la création et la reprise, accueillir de nouveaux entrepreneurs, apporter du conseil et dynamiser l'innovation.

Si l'année 2020 a été marquée par une forte mobilisation pour soutenir les acteurs économiques impactés par la crise sanitaire, la communauté urbaine a poursuivi son travail de fond pour rendre le territoire plus dynamique et attractif.

Des parcs d'activités repensés

GPS&O a engagé en 2020 des projets de réaménagement et d'extension de certains parcs d'activités économiques pour accueillir de nouvelles entreprises :

- **Les Garennes à Gargenville :** travaux d'extension et installation de 2 entreprises (Binet Travaux Publics et Transports Meslet) ;
- **Bures-Morainvilliers :** études et travaux confiés à l'EPAMSA ;
- **Les Hauts-Reposoirs à Limay :** la communauté urbaine a engagé la maitrise foncière des 35 ha nécessaires pour réaliser l'aménagement de l'extension du parc, lancé les études préliminaires du projet d'aménagement d'ensemble et les études de maîtrise d'œuvre de la première phase.

Binet Travaux Publics s'installe à Gargenville

Sur les trois hectares acquis par la communauté urbaine dans le parc d'activités économiques de Gargenville, un premier lot de 15 000 m² a été cédé à l'entreprise BTP Binet Travaux Publics en décembre 2019. La relocalisation de cette entreprise, auparavant implantée à Brueil-en-Vexin, permet de maintenir une quarantaine d'emplois sur le territoire. Deux bâtiments, un atelier et des bureaux sont sortis de terre en 2020 et l'entreprise a démarré son activité en janvier 2021 à Gargenville.

Plus largement, la restructuration de ce parc a pour ambition de :

- Limiter l'étalement urbain en densifiant les « dents creuses » ;
- Faciliter l'implantation d'entreprises en proposant des terrains prêts à bâtir ;
- Améliorer la qualité des espaces publics en travaillant sur les cheminements doux, l'éclairage public et la qualité paysagère ;
- Contribuer à la protection de la ressource en eau en infiltrant les eaux pluviales.

Le parc des Chevries à Flins/Aubergenville change d'échelle

Pour permettre l'accueil de nouvelles activités économiques et industrielles, la communauté urbaine a organisé une consultation d'opérateurs-concepteurs pour développer une parcelle stratégique de 5,6 hectares à l'entrée du parc d'activité économique des Chevries à Flins-sur-Seine/Aubergenville. Le succès a bien été au rendez-vous avec trois offres d'acteurs majeurs du marché de l'immobilier d'entreprise en France sélectionnées en novembre 2020 parmi sept dossiers de candidature.

À l'issue des deux tours de la consultation, Spirit Entreprise a été retenu. Son projet porte sur un village d'entreprises industrielles d'une surface de plancher de 23 300m² au sein d'un parc paysagé. La conception architecturale qualitative propose une enveloppe évolutive pour accompagner le parcours résidentiel et industriel des entreprises (modules de 375m² à 2 000m² et pôle de services). Le projet respecte des critères de qualité environnementale. Environ 580 emplois sont attendus sur ce site pour lequel un premier permis de construire devrait être déposé à l'automne 2021.

Le prix de l'entrepreneur récompense une innovation high tech

Le projet Tali Connected, porté par le Buchelois Issam Tali, propose une solution innovante pour la sécurité routière avec un casque de moto intelligent et connecté. Cette innovation a été lauréate du prix de l'Entrepreneur le 25 février 2020. Ce concours organisé par GPS&O vise la valorisation d'initiatives entrepreneuriales et des talents sur le territoire. Il a attiré plus de 100 candidatures réparties dans 4 catégories : Étudiant, Créateur, Entreprise remarquable du territoire et Implantation. Ce prix est doté de 36 000 € de récompenses. Cette troisième édition a récompensé sept lauréats.

Entrée au capital de la SEM Yvelines Développement

Afin de se doter d'un outil de portage d'actifs économiques stratégiques, GPS&O a pris part au capital de la SEM Yvelines Développement pour un montant de 240 000 €, une société d'économie mixte créée par le Département des Yvelines. La communauté urbaine a ensuite participé à l'augmentation du capital de la SEM à hauteur de 970 000 € afin de pouvoir accompagner des projets économiques et industriels majeurs du territoire comme les plateformes de logistique industrielle à Poissy et aux Mureaux ou la reconversion de friches industrielles.

UN NOUVEAU QUARTIER GÉNÉRAL POUR L'INNOVATION !

PiCube, le premier incubateur de GPS&O, est inauguré le 5 mars. Il va permettre d'accroître l'incitation à innover sur le territoire et renforcer l'accompagnement des porteurs de projet et des entrepreneurs.

Le 8 rue Marie et Robert Dubois, au cœur du centre-ville à Mantes-la-Jolie, est la nouvelle adresse 100% innovation de la communauté urbaine. Pi Cube - pour Programme Innovation Incubateur – enrichit l'offre communautaire qui se traduit déjà, depuis janvier 2019, par des actions ciblées dans les hôtels et pépinières communautaires ou dans les locaux de partenaires.

PiCube offre un accompagnement à 360° avec des rendez-vous individuels, des ateliers thématiques, des formations, des rencontres avec des intervenants spécialisés, des mises en relation avec des experts et des partenaires.

Le site de 200 m² comprend :

- **Deux bureaux de rendez-vous individuels ;**
- **Un espace de coworking ;**
- **Une salle de réunion ;**
- **Un FabLab ;**
- **Un espace détente.**

4 SECTEURS PHARES

AUTOMOBILE
1 200 emplois
50 établissements

ÉCO-INDUSTRIE
4 500 emplois
250 établissements

AÉRONAUTIQUE
4 500 emplois
70 établissements

FACTURE INSTRUMENTALE
800 salariés
3 établissements

GPS&O MISE SUR LE TOURISME

Vecteur d'attractivité, le tourisme est aussi un enjeu en termes de retombées économiques. En lien étroit avec l'Office de tourisme intercommunal « Terres de Seine » qui assure la promotion et la structuration de l'offre, la communauté urbaine s'attache à développer cette filière.

GPS&O s'est fixé un nouveau défi : devenir une véritable destination touristique « aux portes de Paris », en initiant une dynamique de projets et d'investissements. Pour répondre à cet objectif, la communauté urbaine entend s'appuyer sur les nombreux atouts du territoire comme la Seine, le patrimoine bâti et les espaces naturels mais aussi accompagner les investisseurs et porteurs de projets. Cet ensemble doit concourir à créer les conditions propices à la venue de visiteurs en développant les transports, les hébergements, les infrastructures et équipements.

Dans cette perspective, plusieurs dossiers ont abouti en 2020 :

- Création le 1er janvier 2020 de l'Office de tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise sous forme associative ;
- Lancement du réseau « Escapades culturelles » réunissant les musées du territoire et l'Office de tourisme intercommunal ;
- Suivi et préparation du lancement de l'itinéraire de cyclotourisme La Seine à Vélo ;
- 3e édition des Rencontres du tourisme à Rosny-sur-Seine avec une centaine de participants le 12 octobre ;
- Finalisation de l'étude de faisabilité et d'opportunité pour la création d'un pôle d'activités fluviales, touristiques et économiques à Conflans-Sainte-Honorine, en lien avec la ville, le Département des Yvelines et Voies navigables de France ;
- Mise en place de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme en lien avec les communes ;
- Participation à la démarche « identité de territoire touristique » portée par l'Office de tourisme intercommunal.

L'OTI TROUVE SON RYTHME DE CROISIÈRE

Créée le 1er janvier 2020, l'association Office de tourisme intercommunal Grand Paris Seine & Oise a rapidement trouvé sa place sur l'échiquier local et régional. Sa vocation est l'accueil des touristes, de faire connaitre l'offre locale (musées, sites de loisirs, circuits de randonnée, événements, visites, croisières...) et d'accompagner les professionnels du territoire (hébergeurs, restaurateurs, prestataires...).

L'enjeu est aussi de répondre aux nouvelles attentes et habitudes des touristes, notamment sur le web (communication, réservations...). L'OTI est une association soutenue par GPS&O à travers une subvention issue des recettes de la taxe de séjour. Elle est dirigée par un conseil d'administration présidé par Antoine Courtois qui réunit des acteurs du territoire, des professionnels, des élus locaux et des représentants associatifs.

LES CHIFFRES-CLÉS DU TOURISME

- **435 254 nuitées sur le territoire ;**
- **25 439 lits et 124 établissements ;**
- **30 hôtels, 9 résidences de tourisme, 42 meublés de tourisme, 26 chambres d'hôtes, 5 ports de plaisance accueillant de l'hébergement ;**
- **3 escales – croisières, 4 haltes de plaisance et 7 ports de plaisance ;**
- **3 musées bénéficiant de l'appellation « Musée de France » et 3 sites labélisés « Maisons des Illustres » ;**
- **448 340 € de recettes de taxe de séjour pour la communauté urbaine.**

Sources : GPS&O - 2021

MALGRÉ UNE SAISON EN POINTILLÉ, LA CULTURE CRÉE DU LIEN

Si l'année culturelle a été perturbée par la crise sanitaire, elle n'a pas été inactive. Les équipements communautaires et les missions se sont réadaptés au contexte pour proposer des expériences dématérialisées ou physiques. Elles ont rencontré leur public et parfois même un nouveau public.

Depuis la mise en œuvre du projet culturel de territoire, les équipements et les différentes missions ont impulsé une nouvelle dynamique culturelle à l'échelle de la communauté urbaine. Ce plan d'actions agit comme un véritable vecteur de projets partagés avec les communes et les différents acteurs du territoire. L'année 2020 n'a pas fait exception.

En plus des actions hors-les-murs et en itinérance qui ont vu le jour, une nouvelle offre pendant les périodes de vacances a attiré 450 participants de juillet à décembre dans les équipements communautaires. Elle complète maintenant les près de 8 000 heures d'ouverture annuelle au public.

Le OFF du Éole Factory festival connaît la musique

Valoriser le lien entre le territoire, son patrimoine et son histoire avec la présence de Buffet Crampon et de Henry Selmer – deux fleurons mondiaux de la facture d'instruments –, c'est l'objectif de la communauté urbaine qui est partenaire du Éole Factory festival. Mieux, elle organise un OFF dont la deuxième édition s'est tenue en 2020. Cette programmation itinérante valorise et fédère les acteurs de la musique, amateurs comme professionnels, sur le territoire. Malgré des jauges réduites, plus de sept cents spectateurs ont assisté à vingt-deux événements programmés dans dix

communes : Saint-Martin-la-Garenne, Mantes-la-Jolie, Buchelay, Guitrancourt, Gargenville, Aubergenville, Meulan-en-Yvelines, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Conflans-Sainte-Honorine.

L'éducation artistique et culturelle gagne encore du terrain

Le Contrat local d'éducation artistique a été revisité en 2020 afin de créer un réel parcours du spectateur. Il se déroule désormais sur deux années au lieu d'une. De la sensibilisation à la pratique, ce sont sept cent dix participants de tous âges et de tout le territoire qui ont eu l'opportunité de s'initier à la danse, au design, aux arts plastiques et graphiques, au théâtre grâce aux interventions de compagnies professionnelles.

LA CULTURE URBAINE FAIT LE MUR

La communauté urbaine soutient la culture sous toutes ses formes, de la musique classique au break dance avec le centre Pierre Doussaint en passant par le street art.

Des projets sont menés au plus près des habitants afin de créer un lien entre aménagement urbain, culture et usage de la ville avec en ligne de mire la volonté de favoriser la connaissance des arts en rendant la culture accessible à tous. En partenariat avec les communes, trois premières fresques monumentales ont été réalisées à Gargenville, Meulan-en-Yvelines et Breuil-Bois-Robert dans le cadre de l'opération « Un mur une œuvre ». L'initiative « Graff ton équipement » a pris le relai au cours de l'été 2020. Au terme d'un travail mené par Michael Beerens et le Collectif Art'Osons, une œuvre originale orne le bâtiment du stade nautique international à Mantes-la-Jolie. D'autres interventions de même nature suivront, notamment au Conservatoire à rayonnement départemental à Mantes-la-Jolie avec le duo d'artistes, Monkeybird…

218
ACTIONS

21 919
PARTICIPANTS

OFF DU ÉOLE FACTORY

22 événements dans 10 communes

120 artistes professionnels et amateurs

700 spectateurs

10 partenaires

CONTRAT LOCAL ÉDUCATIF ET ARTISTIQUE

43 groupes soit 710 participants

28 structures partenaires dans 15 communes

59 PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS EN TEMPS ÉDUCATIF (PACTE)

45 établissements scolaires soit 4 202 participants

Sources : GPS&O - 2021

GPS&O, UNE TERRE DE JEU(X)

La communauté urbaine, labélisée Terre de jeux 2024, intensifie la promotion du sport et de ses valeurs, en liaison avec les communes et différents partenaires. Elle s'appuie sur des installations de qualité comme les onze piscines du territoire, le stade nautique à Mantes-la-Jolie… Elle soutient aussi des clubs et des sportifs du territoire et apporte une aide à l'organisation de manifestations rayonnantes.

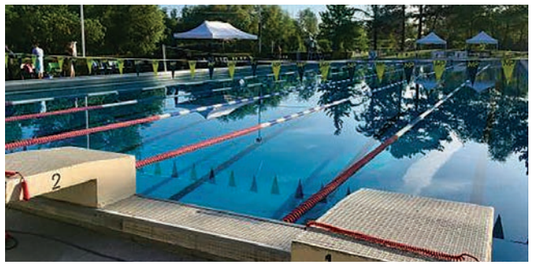

GPS&O inscrit sa politique sportive dans une relation avec les communes, les associations et le mouvement sportif. Gestionnaire de l'ensemble des onze piscines publiques du territoire depuis la reprise de la piscine de l'Eaubelle à Meulan-en-Yvelines le 1er janvier 2020, la communauté urbaine accentue le développement de l'apprentissage de la natation en lien avec l'Éducation nationale. Une ambition qui se décline à travers les programmes « aisance aquatique » et « savoir-nager ».

Pour moderniser ce « patrimoine aquatique », en lien avec la direction du bâtiment, un marché public « Chauffage, ventilation, climatisation » a été mis en place pour l'ensemble des piscines du territoire afin d'avoir un suivi technique plus performant d'un point de vue environnemental comme économique. Dans la même logique, un partenariat est en place avec Ecotropy pour que toutes les données d'exploitation (confort, consommation, qualité de l'eau, fréquentation, météo, opérations d'exploitation-maintenance) soient centralisées sur un portail unique afin de faciliter le suivi des équipements, optimiser leur exploitation et réaliser des économies d'énergie.

GPS&O ET MANTES-LA-JOLIE ENFILENT LE MAILLOT JAUNE

Le 20 septembre 2020, la ville de Mantes-la-Jolie et la communauté urbaine se sont parées de jaune. C'est en effet devant le stade nautique Didier Simond que le départ de la dernière étape du Tour de France a été lancé. Les stars du peloton de la plus prestigieuse course par étapes au monde se sont élancées de Mantes-la-Jolie puis ont sillonné une partie du territoire donnant lieu à une grande fête populaire en présence de quelques milliers de spectateurs sur le bord des routes à Mantes-la-Jolie, Limay, Gargenville, Aubergenville… Cet événement illustre aussi l'engagement de GPS&O en faveur du développement du vélo et des mobilités douces.

124
PROJETS
déposés par 95 clubs et associations

375 000 €
de subventions allouées

14
ÉQUIPEMENTS
11 piscines (6 en régie, 5 en gestion déléguée)
1 stade nautique international
1 patinoire
1 complexe multisport (Butte Verte)

1 100 000
PASSAGES PUBLICS
et plus de 9 000 cours dans les piscines communautaires

Sources : GPS&O - 2021

Cadre de vie

UNE BOUSSOLE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En adoptant le 10 décembre 2020 son plan climat air énergie territorial (PCAET), GPS&O formalise son engagement en faveur de la transition écologique et plus largement du développement durable. Les objectifs sont multiples : limitation des émissions de gaz à effet de serre, recours aux énergies renouvelables, lutte contre les passoires thermiques, adaptation du territoire aux évolutions climatiques, développement d'activités économiques durables, préservation des ressources, prévention du bruit…

L'année 2020 a été marquée par le processus d'instruction et de consultation du projet de plan climat air énergie territorial (PCAET). À travers ce document, la communauté urbaine entend répondre à de nombreux enjeux écologiques pour son avenir. Compte-tenu de la géographie et des caractéristiques socio-économiques, son territoire est particulièrement exposé aux événements climatiques et à la pollution atmosphérique.

Le PCAET, adopté en décembre 2020, se présente comme la partition du territoire pour lutter contre le changement climatique en s'appuyant sur quarante-quatre mesures ciblant des objectifs chiffrés, atteignables et mesurables en matière de réduction de CO2, d'augmentation comme de diversification de la production d'énergies renouvelables, de prévention du risque d'inondation et de reconquête de la qualité de l'air.

La mixité énergétique dans le viseur
Cette démarche s'accompagne de l'élaboration d'un schéma directeur multi-énergies d'ici 2025 afin d'organiser le développement des réseaux de distribution existants mais aussi d'en planifier de nouveaux. Cette stratégie doit permettre de multiplier par cinq la production d'énergie renouvelable du territoire d'ici à 2030 et par dix d'ici à 2050.

Un guichet pour la rénovation énergétique
Autre enjeu de la transition écologique : l'amélioration de la performance thermique des bâtiments. GPS&O porte un ambitieux programme de rénovation énergétique qui se chiffre à 3 400 logements et 53 000 m² de bâtiments du tertiaire par an. Pour centraliser ces interventions, un guichet unique dédié aux particuliers, petites copropriétés, entreprises du tertiaire et communes est en gestation en 2020 et doit être opérationnel dès 2021.

Il permettra de :
- Proposer conseil et expertise pour tous types de travaux, sensibiliser à la sobriété énergétique et aux écogestes et accompagner les ménages précaires ;
- Réaliser des diagnostics énergétiques pour mieux cerner les besoins et prioriser les travaux ;
- Étudier les modes de financement possibles ;
- Orienter vers des artisans adhérant à une charte qualité et bénéficiant de labels reconnus ;
- Proposer du conseil durant la réalisation des travaux ;
- Assurer une évaluation des gains énergétiques et financiers réels après travaux.

LES AXES STRATÉGIQUES DU PCAET

AGRICULTURE ET ADAPTATION
Accompagner l'évolution des modes de production agricoles et d'alimentation et adapter le territoire aux changements climatiques

ÉNERGIES RENOUVELABLES
Développer les énergies renouvelables sur le territoire

ÉCONOMIE DURABLE ET INCLUSIVE
Développer une économie durable et respectueuse de l'environnement

MOBILITÉ
Développer une offre de mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé

BÂTIMENTS
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Extension des réseaux de chaleur
Les réseaux de chaleur communautaires à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux sont alimentés par des chaufferies biomasses garantissant plus de 50% d'énergies renouvelables. Ils ont obtenu pour la troisième fois, en 2020, le label éco-réseau de chaleur décerné par l'association AMORCE.

En 2020, aux Mureaux, GPS&O a engagé d'importants travaux d'extension s'élevant à plus de 2 M€ pour raccorder le centre hospitalier intercommunal puis ultérieurement le campus Albert Thomas. À Mantes-la-Jolie, les travaux initiés en 2019 se poursuivent et s'achèveront début 2021 pour alimenter un centre médico-social, la clinique de l'Oiseau Blanc, le centre technique municipal, les futurs ateliers de maintenance SNCF de la ligne Éole et le nouveau collège du Val Fourré. L'investissement se chiffre à 2,4 M€.

À cheval sur la préservation de la biodiversité
Pour la première fois en décembre 2020, la communauté urbaine a recours à la fauche à cheval. Ce « chantier vert » d'environ une semaine se déroule sur un site de 3,2 hectares entre le stade nautique et le centre Aqualude, à Mantes-la-Jolie.

Cette opération permet d'entretenir une prairie naturelle avec le souci de préserver la faune et la flore, de minimiser les tassements et les ornières sur les sols provoqués par le passage d'engins motorisés.

Les plus-values du fauchage hippotracté sont nombreuses :
- Respecter le cycle du végétal qui peut ainsi se ressemer pour se reproduire ;
- Préserver les niches écologiques : gîtes et nourritures pour les insectes (araignées, papillons…), les oiseaux et les petits mammifères ;
- Favoriser la pollinisation ;
- Faciliter la pousse de plantes telles que les orchidées sauvages ;
- Limiter les émissions de CO2, le bruit ;
- Gagner du temps et réduire les coûts selon les chantiers.

LE BRUIT, UNE POLLUTION À PART ENTIÈRE

GPS&O engage en 2020 l'élaboration de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) en s'appuyant sur les cartes de bruit du territoire. Le PPBE cible spécifiquement les nuisances issues des infrastructures routières communautaires. Il devra également définir et optimiser les actions à mettre en œuvre afin d'améliorer les situations de dépassement des niveaux sonores réglementaires, préserver la qualité des « zones de calme existantes » et prévenir toutes évolutions prévisibles du bruit dans l'environnement à l'échelle du territoire communautaire.

Aujourd'hui, des niveaux sonores (routiers et ferrés) supérieurs aux seuils réglementaires impactent :
- **7%** de la population communautaire
- **28** établissements dits sensibles
  - 12 établissements d'enseignement
  - 5 établissements dédiés à la petite enfance
  - 11 établissements sanitaires et sociaux

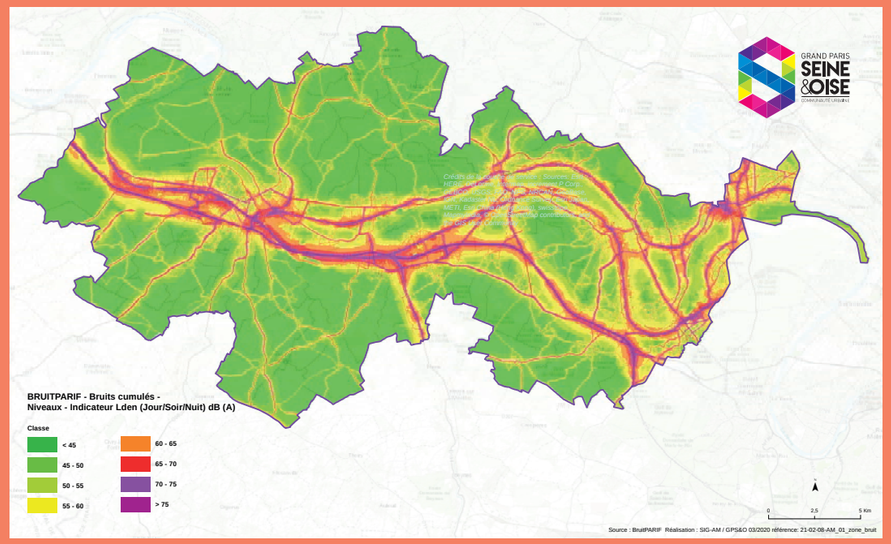

NIVEAU DE BRUIT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (FERRÉS/ROUTIERS)

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Diminution de 38% des consommations énergétiques et de 62% des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel d'ici à 2050 (par rapport à 2012) ;**
- **Diminution de 45% des consommations énergétiques et de 64% des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports (personnes et marchandises) d'ici à 2050 (par rapport à 2012) ;**
- **Multiplication par 5 en 2030 et par 10 en 2050 de la production d'énergies renouvelables et de récupération pour couvrir 42% de l'ensemble des consommations énergétiques du territoire ;**
- **Rénovation énergétique de 3 400 logements chaque année (2% du parc) ;**
- **Rénovation énergétique de 53 000 m² de bâtiments tertiaires par an (1,2% des surfaces) ;**
- **800 ménages en situation de précarité énergétique accompagnés depuis 2015, dont 100 en 2020 ;**
- **Animation d'un réseau d'acteurs de la précarité de 429 membres.**

LE PLUi ENTRE EN ACTION

Compétente en matière d'aménagement, la communauté urbaine a adopté son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en janvier 2020. Elle peut désormais s'appuyer sur un cadre clair et des règles harmonisées sur le territoire.

Une vision partagée pour le territoire de demain, voilà comment se définit le Plan local d'urbanisme intercommunal, qui a fait l'objet d'une large concertation. Se positionnant comme un point d'équilibre entre la préservation des patrimoines naturels ou bâtis et le développement économique, le plus grand PLUi d'Île-de-France, initié dès 2016, entre donc dans sa phase opérationnelle à compter de mars 2020.

Cette vision stratégique sur le long terme reflète deux priorités :
- L'équilibre entre le développement économique et les exigences écologiques ;
- Le fléchage de secteurs à fort enjeu de développement pour des projets structurants comme les 9 quartiers de gare Éole.

Un mode d'emploi pour les communes
La communauté urbaine s'est organisée pour accompagner et guider les acteurs du territoire. Interlocuteurs privilégiés pour les questions d'urbanisme, les services municipaux ont été particulièrement ciblés : mise à disposition d'un guide technique comprenant des cas pratiques, sessions de formation et d'échanges pour construire une culture commune et harmoniser l'application du PLUi.

LES CHIFFRES-CLÉS DU PLUi

- **550 zones urbaines et à urbaniser extraites des documents communaux**
- **400 zones agricoles et naturelles issues des plans municipaux**
- **+ de 1 400 hectares de zones urbanisables à terme identifiés au 1er janvier 2016, ramenés à - de 700 hectares inscrits au PLUi**
- **Physionomie du territoire de GPS&O lors de l'approbation du PLUi :**
  - **Zones naturelles : 39%**
  - **Zones agricoles : 37%**
  - **Zones urbaines : 23%**
  - **Zones à urbaniser : 1%**

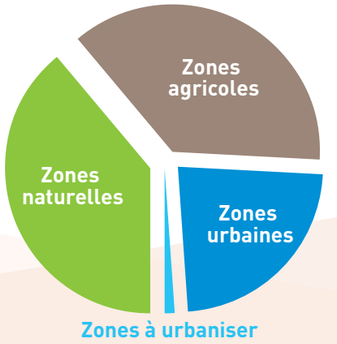

PHYSIONOMIE DU TERRITOIRE DE GPS&O LORS DE L'APPROBATION DU PLUi

Sources : GPS&O - 2021

Urbanisme : GPS&O lance de nouveaux outils
La communauté urbaine, compétente en matière d'aménagement, pilote un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols. Elle exerce le droit de préemption urbain qui lui permet d'acquérir un bien à la place de l'acheteur dans le cadre d'une vente immobilière et ainsi de maîtriser les terrains nécessaires à la réalisation de projets d'utilité publique. Pour ce faire, GPS&O assure l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner du territoire. Des opérations d'aménagement d'intérêt communautaire sont également portées par GPS&O comme Dunlopillo à Mantes-la-Jolie, Les Brosses à Magnanville ou Les 40 Sous à Orgeval. En matière d'urbanisme, la communauté urbaine a traité 4 836 dossiers en 2020, une tendance à la baisse en raison de la crise sanitaire.

En 2020, la communauté urbaine a lancé deux chantiers pour se doter de nouveaux outils :

- **Lancement de la procédure d'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)**
  Outil de planification en matière d'affichage publicitaire extérieur, le RLPi vise à harmoniser et atteindre une cohérence territoriale dans ses soixante-treize communes en matière d'affichage extérieur. Ce document opérationnel en 2022 doit permettre un équilibre entre la protection du cadre de vie et des paysages et le droit à la diffusion d'informations par les acteurs économiques.
- **Mise en œuvre du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU)**
  Ce projet s'inscrit dans le cadre des nouvelles exigences réglementaires pour assurer la dématérialisation des demandes d'urbanisme qui entreront en vigueur en janvier 2022. Cet outil numérique a pour objectif de rendre les démarches plus simples, efficaces, fluides, rapides et transparentes.

RENOUVELLEMENT URBAIN : COUP D'ENVOI DE L'ACTE 2

Dans un territoire où près d'un habitant sur six vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, le renouvellement urbain est un enjeu majeur. Parmi les sept quartiers ciblés par ces programmes, celui du quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes est le premier à être lancé en 2020.

Après la concertation avec les habitants, place aux travaux ! Le quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes va changer de visage grâce au lancement de la 2e grande phase de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). La démolition de 20 logements au Trident en 2020 marque le coup d'envoi de cette importante opération qui va se poursuivre jusqu'en 2028 pour un montant estimé à plus de 43 M€, dont 3 M€ financés par GPS&O. Elle inclut la création d'une cité éducative, label d'excellence visant à lutter contre les inégalités socioéconomiques qui touchent, dès l'enfance, les citoyens les plus modestes. Plusieurs autres actions sont programmées :

- Restructurer l'espace public et repenser les accès routiers ;
- Diversifier l'offre résidentielle avec la construction de 260 logements et créer 700 m² de nouveaux commerces et équipements de proximité ;
- Afficher un haut niveau d'ambition environnementale par l'obtention du label Écoquartier.

La communauté urbaine assure pour sa part :

- La transformation des espaces publics dans le secteur dit entrée de ville comprenant la création de parvis et de parkings publics autour de la gare, du collège Magellan et de l'équipement culturel l'Arche ;
- La création d'un mail piéton dans le secteur de la cité éducative Dorgelès/Cassin ;
- Un aménagement situé avenue de Poissy au niveau du futur mail piéton.

Pour mener cette opération d'espace public, Paris Sud Aménagement a été désigné comme aménageur en janvier 2020.

Jean-Louis Borloo inaugure la Maison du projet
Interactive et participative, la Maison du projet est un espace dédié aux habitants afin qu'ils suivent l'évolution des projets de transformation du quartier. Elle accueille des ateliers, des réunions publiques et des expositions. L'ambition est donc d'informer les Chanteloulvais et les inciter à s'impliquer dans la mue de leur commune.

Jean-Louis Borloo a inauguré, en octobre 2020, cet espace qui porte son nom. Des liens très forts existent entre l'ancien ministre de la Ville et Chanteloup-les-Vignes puisque c'est dans cette commune qu'il avait eu l'idée, en 2003, de lancer le vaste programme national de renouvellement urbain.

Coup de neuf pour treize copropriétés du Val Fourré
Le décret déclarant d'intérêt national l'Opération de requalification de copropriétés dégradées (ORCOD-IN) du Val Fourré à Mantes-la-Jolie a été publié le 6 janvier 2020. C'est l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) qui assure les missions de direction de projet, en lien étroit avec la ville de Mantes-la-Jolie, la communauté urbaine et la préfecture.

Cette ORCOD-IN porte sur les treize copropriétés historiques du Val Fourré, construites dans les années 1960 et qui représentent 1 200 logements privés ainsi que le secteur des dalles centrales. L'objectif est de maintenir la densité commerciale et son dynamisme, de réhabiliter les copropriétés. L'opération demandera une dizaine d'années d'intervention et de relogement. C'est une avancée concrète sur le front de la lutte contre l'habitat indigne.

LE VAL FOURRÉ LAURÉAT DES « 100 QUARTIERS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES »

Bonne nouvelle pour un programme emblématique du renouvellement urbain sur le territoire : la Région Île-de-France retient le programme du Val Fourré à Mantes-la-Jolie dans le dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques ». Cette aide sous la forme d'une subvention de 4 M€ confirme l'ambition du projet en matière de développement durable, déjà reconnue par le label Écoquartier et le Programme d'investissement d'avenir (PIA) « ville durable et solidaire ».

LES CHIFFRES-CLÉS DU RENOUVELLEMENT URBAIN

- 7 projets de renouvellement urbain dont :
  - 2 d'intérêt national : les Cinq Quartiers aux Mureaux et le Val Fourré à Mantes-la-Jolie
  - 2 d'intérêt régional : Noé-Feucherets à Chanteloup-les-Vignes et Centre-Sud à Limay
  - 3 d'intérêt départemental : Poissy, Carrières-sous-Poissy et Vernouillet.
  - 55 000 habitants concernés
  - 1 Md€ d'investissement contractualisé
  - 4 projets de cité éducative
  - 3 écoquartiers : Mantes-la-Jolie, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux
  - 1 programme d'investissement d'avenir et 1 projet « 100 Quartiers Innovants et écologiques » à Mantes-la-Jolie
  - 1 Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN)

Sources : GPS&O - 2021

POLITIQUE DE LA VILLE : MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Douze quartiers prioritaires de la politique de la ville répartis dans huit communes sont recensés sur le territoire de la communauté urbaine. Globalement, plus de 61 000 habitants y vivent. En association étroite avec les villes, GPS&O coordonne et optimise les actions pour y améliorer leurs conditions de vie et renforcer l'égalité des chances.

La communauté urbaine pilote la politique de la ville dans huit communes et douze quartiers où vivent 61 000 habitants. En 2020, elle a coordonné la deuxième édition de l'appel à projet commun avec l'État et le Conseil départemental des Yvelines dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, d'accompagner le développement des quartiers dits « prioritaires » et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

L'installation du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de la communauté urbaine a aussi été préparé en 2020. Cette instance est chargée d'assurer la concertation, l'animation, la coordination et la priorisation des dispositifs locaux.

GPS&O innove pour l'amélioration du cadre de vie
Les organismes HLM bénéficient d'un abattement de 30% au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les logements sociaux situés dans le périmètre d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. En contrepartie, ils sont tenus de mettre en place des actions et des moyens supplémentaires pour améliorer le quotidien de leurs locataires.

Depuis 2020, GPS&O anime et coordonne ce dispositif qui correspond à une enveloppe de 2 940 368 €, en lien avec les services de l'État, les communes et les organismes HLM. La communauté urbaine a réalisé un guide d'utilisation de l'abattement à l'échelle du territoire pour clarifier les règles d'utilisation et faciliter les échanges entre les partenaires. Il s'accompagne d'un rapport détaillant les actions entreprises. Cette initiative a été saluée par la préfecture qui souhaite désormais l'étendre aux autres intercommunalités des Yvelines.

LE VIEILLISSEMENT EN QUESTION

GPS&O s'est aussi penché sur le vieillissement dans les quartiers prioritaires, généralement associés à une image de jeunesse. Une évaluation réalisée en 2018 a permis d'identifier ce phénomène comme un enjeu important qu'il faut désormais prendre en compte. Une étude, qui a livré ses résultats en 2020, montre que la part des habitants de plus de 60 ans y atteint 15%, un niveau supérieur aux communes environnantes.

Un travail de recherche a donc été engagé pour déterminer les besoins des populations âgées en QPV tels que les services spécifiques à apporter, les attentes en termes d'habitat et de cadre de vie.

En matière de logement, si 74% des cinq cents aînés interrogés sont « plutôt » à « tout à fait satisfaits » de leur logement, 67% attendent des améliorations dans les salles de bain ou les toilettes. Autre point relevé : l'absence d'ascenseur ou des escaliers trop raides (63%). Concernant les services, la proximité de médecins généralistes (16%) et de magasins d'alimentation générale (13%) font partie des priorités.

Les services communautaires et leurs partenaires vont pouvoir s'appuyer sur cette étude pour définir une stratégie d'intervention publique adaptée.

RÉPARTITION DES DÉPENSES VALORISÉES TFPB PAR AXE, À L'ÉCHELLE DE GPS&O, POUR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES HLM, EN 2020

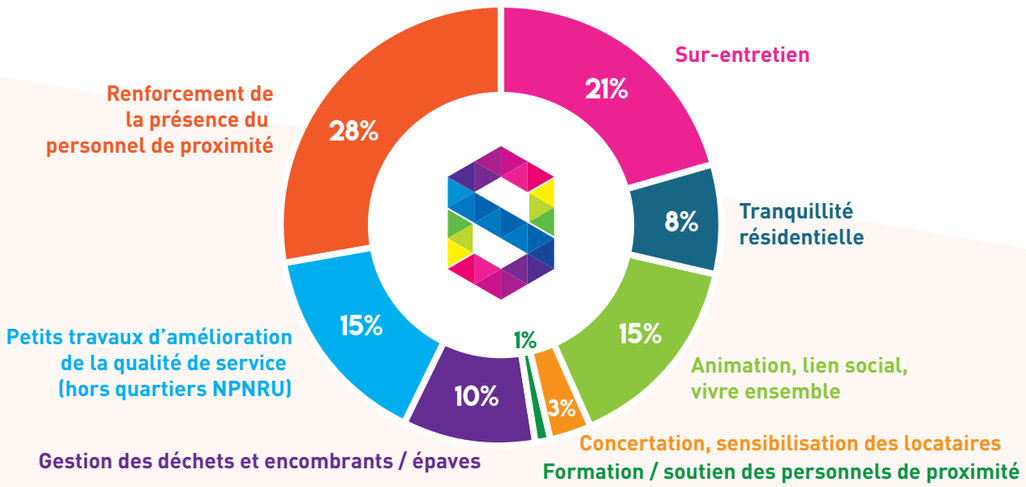

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

4 CONTRATS DE VILLE
Mantes-la-Jolie/Mantes-la-Ville/Limay
Poissy/Achères/Conflans-Sainte-Honorine
Les Mureaux/Ecquevilly
Carrières-sous-Poissy/Chanteloup-les-Vignes/Vernouillet

8 COMMUNES ET 12 QUARTIERS
prioritaires de la politique de la ville (61 000 habitants)

6 QUARTIERS DE VEILLE
(40 000 habitants)

706 100 € DE SUBVENTIONS
destinées à financer 125 actions portées par 73 associations qui interviennent au bénéfice des plus fragiles

Sources : GPS&O - 2021

HABITAT : L'EFFORT DE CONSTRUCTION SE POURSUIT

L'accès au logement est l'une des principales préoccupations des ménages. La communauté urbaine produit donc à un rythme très soutenu une offre à destination de tous les publics, soit près de 3 000 constructions en 2020. Elle participe à l'élaboration des orientations et des actions fixant cette programmation, commune par commune.

GPS&O est le chef d'orchestre pour la mise en œuvre du programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) qui vise la construction de 2 300 logements par an dont au moins 870 logements locatifs sociaux. Ce chiffre déjà ambitieux a été dépassé en 2020 avec près de 3 000 constructions.

La communauté urbaine définit aussi les orientations en matière d'attributions de logements via sa conférence intercommunale. Elle s'engage dans l'accompagnement du programme « Habiter mieux » qui permet d'aider financièrement les ménages aux ressources modestes pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique de leur logement. Vingt-neuf ménages en ont bénéficié en 2020.

Elle soutient également les initiatives d'associations œuvrant dans l'insertion par le logement. Il s'agit de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 78) qui assure notamment des permanences d'information ; du comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) ; de La Mandragore dont l'objectif est de permettre à des ménages fragilisés et modestes de bénéficier d'un hébergement temporaire et d'un accompagnement social soutenu et adapté à leur situation. La finalité est l'accès à un logement de droit commun pour un public ayant eu un parcours résidentiel difficile.

2 950
LOGEMENTS CRÉÉS

3 ANTENNES LOGEMENTS
à Mantes-la-Jolie, Magnanville et Épône

9 578
DEMANDEURS REÇUS
255 ménages relogés sur présentation de leur dossier par le service
1 333 demandes de logement créées
3 429 demandes de logement renouvelées

155 021 €
DE SUBVENTIONS
pour 3 associations : ADIL 78, CLLAJ et La Mandragore

Sources : GPS&O - 2021

ESPACES PUBLICS : UNE EXIGENCE DE QUALITÉ

Voirie : davantage de proximité avec les communes

Ce service comprend quatre activités principales :

- Entretien de la voirie ;
- Propreté des voiries et trottoirs ;
- Maintenance de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore ;
- Entretien des espaces verts en accotement de voirie.

La gestion opérationnelle s'organise autour de 10 centres techniques communautaires (CTC) maillant le territoire afin d'assurer un service de proximité adapté et performant. Depuis janvier 2020, ils sont tous dotés d'un nouvel outil qui permet aux communes de faire directement des signalements aux services mais aussi de suivre la résolution et d'être informées des interventions réalisées au quotidien.

Autre nouveauté, un dispositif de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) qui ne sont pas collectés en porte-à-porte des encombrants et restent bien souvent sur le trottoir. Les services propreté des CTC sont désormais en mesure d'en assurer le recyclage et la valorisation grâce à une collaboration avec l'organisme Ecologic.

Les « gros travaux » de GPS&O

À côté de l'entretien, GPS&O réalise aussi des travaux de voirie plus lourds. Outre les chantiers liés au futur centre d'entraînement du Paris Saint-Germain et à la sortie 13 de l'A 13, deux autres opérations importantes ont été menées en 2020.

Requalification de la rue de Tessancourt à Meulan-en-Yvelines

Le projet prévoit de requalifier et rénover cette voie avec la mise aux normes de l'assainissement, l'enfouissement des réseaux aériens, la rénovation lourde de la rue (mise en sens unique, zone 30, plateaux surélevés, stationnements) pour un montant de 2 M€ TTC.

Rénovation de la rue Bodet à Mantes-la-Jolie

Les travaux concernent l'enfouissement des réseaux aériens, la rénovation complète de la rue (mise en sens unique, zone 30, plateaux surélevés, stationnements, aménagement du parvis du lycée) pour un montant de 2,6 M€ TTC.

Aux petits soins pour les ouvrages d'art

Les ouvrages d'art, considérés comme des dépendances de la voirie, relèvent de la compétence de la communauté urbaine. Il s'agit des ponts ou passerelles, tunnels, murs de soutènement et remblais de hauteur supérieure à 2 m. Les fronts rocheux (falaises), quand leur stabilité peut entraîner des conséquences sur la sécurité du domaine communautaire, et les cavités dès lors qu'elles sont sur le domaine public routier de GPS&O sont également pris en compte.

L'année 2020 a été marquée par l'achèvement d'une opération importante de remblaiement de carrière souterraine située avenue de Bellevue, à Conflans-Sainte-Honorine ou encore la consolidation temporaire du pont Aux Perches, à Meulan-en-Yvelines. Cette infrastructure qui date du XVIIe siècle est inscrite aux monuments historiques depuis 1965.

Pleins feux sur l'éclairage public

La communauté urbaine possède l'un des plus importants patrimoines en France en matière d'éclairage public et signalisation lumineuse tricolore. Les enjeux financiers et environnementaux en matière de réduction de la consommation énergétique sont donc majeurs. Dès 2019, les élus ont souhaité mettre en place un marché global de performance énergétique d'exploitation et de maintenance. Divisé en cinq lots, ce marché qui représente 58 M€ sur huit ans en fonctionnement et en investissement est opérationnel depuis le 1er décembre 2020.

346
agents

8 120
interventions voirie

3 430
interventions propreté

1 705
interventions espaces verts

3 009
interventions éclairage public

- 90 ouvrages d'art
- 50 communes concernées par les fronts rocheux et 37 par des cavités naturelles et anthropiques
- 54 000 points lumineux (éclairage public et signalisation lumineuse tricolore)
- 7 000 actes par an sont délivrés (arrêtés d'alignement, avis voirie sur permis de construire, permissions de voirie...)

Sources : GPS&O - 2021

DES SERVICES DU QUOTIDIEN

Mobilités : l'offre multimodale se développe

Sur un espace de 500 km² comptant à la fois des zones urbaines, péri-urbaines et rurales, les enjeux de mobilités sont prégnants. 119 lignes de bus irriguent déjà un territoire qui s'apprête à entrer dans une nouvelle ère avec le prolongement de la ligne Éole jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024. GPS&O mise aussi sur les mobilités douces.

En lien avec Île-de-France mobilité, la communauté urbaine gère 119 lignes de bus pour lesquelles elle a assuré un financement à hauteur de 8,6 M€ en 2020. La perspective de l'arrivée du RER E en 2024 est bien évidemment prise en compte avec une étude de rabattement du réseau de bus ou l'aménagement de pôles multimodaux.

En attendant, GPS&O s'attache à la mise aux normes des arrêts de bus : quarante-cinq à Conflans-Sainte-Honorine et trente-huit autres adaptés aux exigences PMR. Par ailleurs, douze dossiers de demande de subventions ont été déposés en décembre 2020 concernant soixante-et-onze arrêts de bus pour un montant de travaux estimé à 1,3 M€ HT dont 943 600 € de subvention. Ces travaux sont programmés pour le début d'année 2022.

Les transports en site propre prennent forme

GPS&O pilote des études et finance cinq projets de transports en commun en site propre (TCSP), des lignes de bus disposant de voies qui leur sont strictement réservées. Le plus avancé est celui du Mantois qui porte sur un itinéraire de 5,4 km entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, desservant le quartier du Val Fourré et l'hôpital. Les études préalables au dossier du schéma de principe sont engagées.

Les autres TCSP en projet :

- Mantes-Magnanville (RD 928) ;
- Mantes-Limay ;
- Mantes-Buchelay ;
- Carrières-sous-Poissy – Triel-sur-Seine (RD 190).

Les abords de gares restructurés

En complément du réaménagement des neuf pôles Éole, GPS&O réhabilite d'autres secteurs : la gare de Rosny-sur-Seine a été livrée en 2020 et les travaux ont débuté cette même année à Juziers (montant estimé à 774 312 € TTC). L'objectif est notamment d'améliorer l'accessibilité aux piétons, aux cyclistes et personnes à mobilité réduite, d'aménager des points d'arrêt de bus et de faciliter leur circulation, de favoriser le covoiturage ou la prise en compte des véhicules électriques. Au total, vingt-six gares SNCF maillent le territoire.

Les mobilités douces favorisées

Intégrées à tous les projets liés aux déplacements, les mobilités douces font aussi l'objet d'opérations spécifiques. GPS&O finance ainsi des projets de passerelle piétons-cycles pour améliorer l'accès aux gares et aux centres-villes. Celle entre Mantes-la-Jolie et Limay est en partie en service, dans sa portion entre la place de l'Étape et l'île. Reste à rénover le vieux pont de Limay.

La passerelle reliant Poissy à Carrières-sous-Poissy prendra la forme d'un ouvrage de 320 m sur le tracé du Vieux Pont de Poissy tout en préservant les vestiges historiques ainsi que la perspective paysagère. Le coût de l'opération est estimé à 24,5 M€.

LE PLAN VÉLO S'ACCÉLÈRE

Déclinaison du schéma directeur cyclable adopté en juillet 2019, une programmation pluriannuelle est arrêtée. Elle porte sur le déploiement de 126 km d'itinéraires cyclables et de 17 000 places de stationnement vélo, en priorité sur les bords de Seine, à proximité des collèges, des lycées et des pôles gares.

Des aménagements sont déjà réalisés le long de la RD 113 à Rosny-sur-Seine afin d'assurer la sécurité des promeneurs et des cyclistes jusqu'à la forêt en direction de Rolleboise. Un premier tronçon est achevé en 2020. Dans le même temps, une étude sur la création de 10 km de pistes cyclables à Conflans-Sainte-Honorine, Flins-sur-Seine, Aubergenville, Tessancourt-sur-Aubette, Jambville et Brueil-en-Vexin permet d'engager les avant-projets confiés à l'EPAMSA.

1,5 MILLION de déplacements dont 75% à l'intérieur du territoire

6 DÉPLACEMENTS SUR 10 sont effectués en voiture

26 GARES SNCF

119 LIGNES DE BUS

1 100 ARRÊTS DE BUS

78 BORNES DE RECHARGE pour véhicules électriques

17 PARCS DE STATIONNEMENT

270 KM d'aménagements cyclables

Sources : GPS&O - 2021

La réduction des déchets en ligne de mire

Alors que l'ensemble des collectes a pu être maintenu durant la crise sanitaire, des services innovants ont aussi été expérimentés.

Depuis le 1er août 2020, la communauté urbaine a expérimenté un service innovant et vertueux de collecte des encombrants dite « préservante ». Plus de 20 000 particuliers de communes de moins de 2 500 habitants ont bénéficié de ce ramassage qui permet de réduire les quantités de déchets produites tout en augmentant le potentiel de réemploi et de réutilisation. L'objectif est de limiter au maximum la part résiduelle qui sera envoyée en enfouissement et ainsi de minimiser les coûts liés à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), en très forte hausse depuis quelques années.

Le fonctionnement est simple : les habitants prennent rendez-vous par téléphone en indiquant le type d'encombrants dont ils souhaitent se débarrasser. Un diagnostic est alors réalisé pour déterminer les objets qui pourront être réemployés ou valorisés. Deux camions passent ensuite le jour prévu afin de collecter distinctement les encombrants à conserver et ceux qui suivront le circuit ordinaire de traitement.

Les pourcentages de valorisation et de réemploi sont en constante progression depuis la mise en place du service. Environ cent quinze tonnes ont été prises en charges en 2020 dont 6% ont pu être réorientés vers les filières de réemploi et 20% pour de la valorisation matière.

Valene change de registre

La fin de la délégation de service public Valene pour l'activité d'incinération et de tri a été l'occasion de l'élaboration d'un nouveau marché de stockage et de transfert. De nouvelles conventions de coopération ont été passées en 2020 avec les syndicats VALOSEINE pour le tri des emballages et l'incinération des ordures ménagères et le SIDOMPE pour l'incinération des ordures ménagères.

1 226 COMPOSTEURS INDIVIDUELS DISTRIBUÉS

En 2020, 1 226 composteurs individuels ont été distribués, soit autant qu'en 2019. À titre de comparaison, 787 équipements avaient été mis en service en 2018. Des sessions de formation aux bons gestes du compostage ont été adaptées en distanciel et réalisées auprès de plusieurs centaines d'administrés. La distribution des composteurs aux habitants a également été configurée pour répondre aux contraintes sanitaires.

Le compostage contribue à une baisse significative de la production d'ordures ménagères, soit 100 kg par habitant par an et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. Ces bons gestes contribuent aussi à la préservation de l'environnement en fournissant un engrais naturel et gratuit.

Cette pratique est donc encouragée sur le territoire. La communauté urbaine harmonise, à partir du 1er janvier 2021, son système de dotation de composteurs. Ainsi, les modalités d'accès seront les mêmes pour les habitants des 73 villes du territoire (participation de 20 € pour l'acquisition d'un composteur).

158 293 t
DE DÉCHETS COLLECTÉS
soit une moyenne de 382 kg/habitants

117 364 t
D'ORDURES MÉNAGÈRES

15 218 t
D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

8 732 t
DE VERRE

11 938 t
DE DÉCHETS VERTS

5 041 t
D'ENCOMBRANTS

1 226
COMPOSTEURS INDIVIDUELS

84
INTERVENTIONS DE SENSIBILISATION
soit 4 350 personnes touchées

628
RENDEZ-VOUS
soit environ 115 t d'encombrants collectés en porte-à-porte

Sources : GPS&O - 2021

Eau : priorité à la préservation et à la qualité

Des investissements ont été lancés notamment en matière de décarbonatation ou d'entretien des équipements.

Garantir la pérennité et la sécurité d'approvisionnement en eau potable à l'horizon 2050, c'est l'objectif du schéma directeur dont se dote GPS&O. Il va permettre à la communauté urbaine de définir sa stratégie d'alimentation en eau sur le long terme, de s'assurer de l'adéquation des besoins avec les ressources disponibles sur le territoire et de sécuriser l'alimentation de l'ensemble des usagers.

L'année 2020 a été consacrée aux phases de diagnostic grâce à de nombreuses visites de terrain, une campagne de mesures sur les réseaux d'eau potable et la modélisation du fonctionnement des réseaux. Elles doivent permettre de définir le programme d'actions pour la prochaine décennie. Cette étude, dont le coût s'élève 256 000 € HT avec 175 000 € de participation de l'Agence de l'eau Seine Normandie, concerne cinquante-trois forages et sources, quatre-vingt-quatre réservoirs (stockage total de 70 000 m³), vingt-et-une stations de pompage ou de surpression, 450 km de réseaux structurants et 1 500 km de réseaux secondaires.

La décarbonatation de l'eau se poursuit
Après l'usine Veolia de Flins/Aubergenville qui alimente en eau adoucie en carbone près de 113 000 habitants de GPS&O, la décarbonatation s'amplifie. L'équipement de quatre nouvelles usines est programmé : Vernouillet, Follainville-Dennemont, Buchelay et Mantes-la-Ville, soit 132 000 habitants.

Dans le même temps, la signature d'un Contrat territorial eau et climat (CTEC) avec l'Agence de l'eau se prépare. L'objectif est d'assurer la protection des ressources en eau et la poursuite des études engagées sur les aires d'alimentation des captages (AAC).

Assainissement : mise aux normes, nouvelles stations…
La mise en conformité de la collecte des effluents à Achères a été achevée avec la reconstruction du poste de refoulement des Souches et la création de celui des Arches pour s'adapter au développement de la commune. Ces ouvrages ont été dimensionnés pour permettre le transport des effluents vers la station d'épuration du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) pour les vingt prochaines années et accepter les eaux usées des opérations d'aménagement Port Seine Métropole Ouest ainsi que celles des futures ZAC de la Petite Arche et de la Grande Arche. Ces installations ont été mises en service en 2020 après deux ans de travaux pour un coût de 5 M€ HT auxquels l'Agence de l'eau Seine Normandie a participé à hauteur de 521 000 €.

Par ailleurs, les études continuent pour la réalisation d'un poste de refoulement avec bassin de stockage à Limay. Enfin, le chantier de création de deux stations d'épuration est lancé. Objectif : mettre aux normes l'assainissement des communes de Boinville-en-Mantois, Goussonville et Jumeauville.

LES MUREAUX : LE CHÂTEAU D'EAU RÉHABILITÉ

Garante du patrimoine lié au service d'eau potable, la communauté urbaine rénove les réservoirs d'eau potable, maillons indissociables et sensibles de la chaine d'alimentation. Construit en 1964, le château d'eau de la ville des Mureaux a été le premier à bénéficier d'une réhabilitation préventive pour un montant de 744 000 € TTC. Elle a porté sur :

- L'extérieur de la tour : réalisation d'une nouvelle étanchéité de la coupole supérieure sur 500m² et pose d'un nouveau revêtement de protection des parois sur 1600 m² ;
- L'intérieur de la cuve : décapage et imperméabilisation des bétons dégradés sur plus de 1 200 m² ;
- Renouvellement des tuyauteries (inox) dans l'ensemble de la cuve ;
- Sécurisation et mises aux normes des accès et dispositif de protection pour les agents et exploitants.

EN CHIFFRES
- **33,40 m de hauteur et 25 m de diamètre**
- **1 600 m² de parois et 500 m² de coupole**
- **2 000 m³ d'eau potable stockés**
- **120 tonnes d'échafaudages extérieurs**
- **10 m de hauteur pour l'échafaudage intérieur motorisé**
- **2 500 bars de pression pour l'hydro-décapage des parois**
- **7 mois de travaux**

EAU POTABLE

20 620 000 m³
vendus aux abonnés
dont 20 130 000 m³ produits sur les installations communautaires

95 000
abonnés au service

9 SITES
principaux et 4 secondaires de production d'eau potable

1 950 KMS
de canalisations gérés par le service

ASSAINISSEMENT

18 950 000 m³
assujettis à la redevance communautaire

1 926 KMS
de réseaux exploités et entretenus

20
stations d'épuration en activité et 2 en construction

3 800
abonnés au service d'assainissement non collectif

Sources : GPS&O - 2021

DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS POUR AGIR

Budget : une gestion maîtrisée

Assurant la gestion stratégique mais aussi quotidienne du budget et de l'exécution comptable de la communauté urbaine, la direction des finances accompagne et informe les élus, les directions et les partenaires. 2020 se caractérise par des investissements ambitieux pour préparer l'avenir et des dépenses de fonctionnement efficaces et maîtrisées.

En cette année singulière, une attention toute particulière a été accordée aux démarches financières permettant d'assurer la continuité de service des activités communautaires. La crise de la Covid a eu et aura des répercussions sur le budget de GPS&O avec une diminution importante des recettes fiscales, en raison du ralentissement de l'activité économique et de fermetures d'entreprises. Les services financiers ont évalué les pertes potentielles, notamment de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), à hauteur de 7 M€ à 8 M€ à l'horizon 2023.

Parallèlement, un travail a été mené en matière de pertes de produits de service (taxe de séjour, recettes des piscines et des équipements culturels). Ces éléments ont été pris en compte dans la préparation du budget 2021 et dans la prospective financière.

Une nouvelle organisation

Dans le cadre de la nouvelle mandature, une impulsion forte a été donnée à la fonction financière avec la création d'une direction générale adjointe en charge de la performance financière, une activité auparavant rattachée à la DGA ressources. Ce nouveau pôle chapeaute aussi la mission des politiques contractuelles et Europe et la mise en place d'une nouvelle expertise portant sur les contrats complexes.

Cette réorganisation vise à renforcer et partager l'expertise financière au sein de la communauté urbaine, consolider l'ingénierie budgétaire, rechercher les meilleurs financements possibles et mieux accompagner les services en favorisant la transversalité.

C'est dans ce cadre que la direction des finances a initié un premier travail sur la mise en place d'une gestion pluriannuelle des investissements dont les travaux se poursuivront en 2021. Elle a aussi œuvré pour la régularisation des attributions de compensation dites de neutralisation fiscale après l'actualisation du protocole financier du 12 juillet 2019. Une remise à plat qui sera validée par le conseil communautaire en février 2021 et qui marque ainsi une étape importante dans la clarification des relations financières au sein de l'intercommunalité.

257 M€ DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

63 M€ DE BUDGET D'INVESTISSEMENT

0% D'AUGMENTATION des taux de fiscalité

26,6 JOURS de délai global de paiement

161 MARCHÉS PUBLICS

37 RÉGIES au total

BUDGET RÉEL D'INVESTISSEMENT

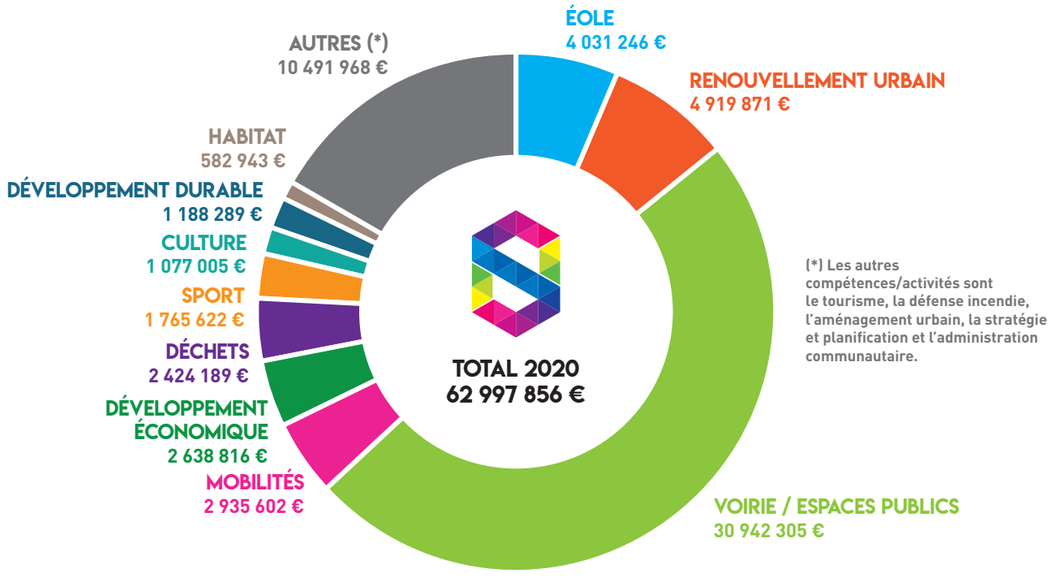

BUDGET RÉEL DE FONCTIONNEMENT

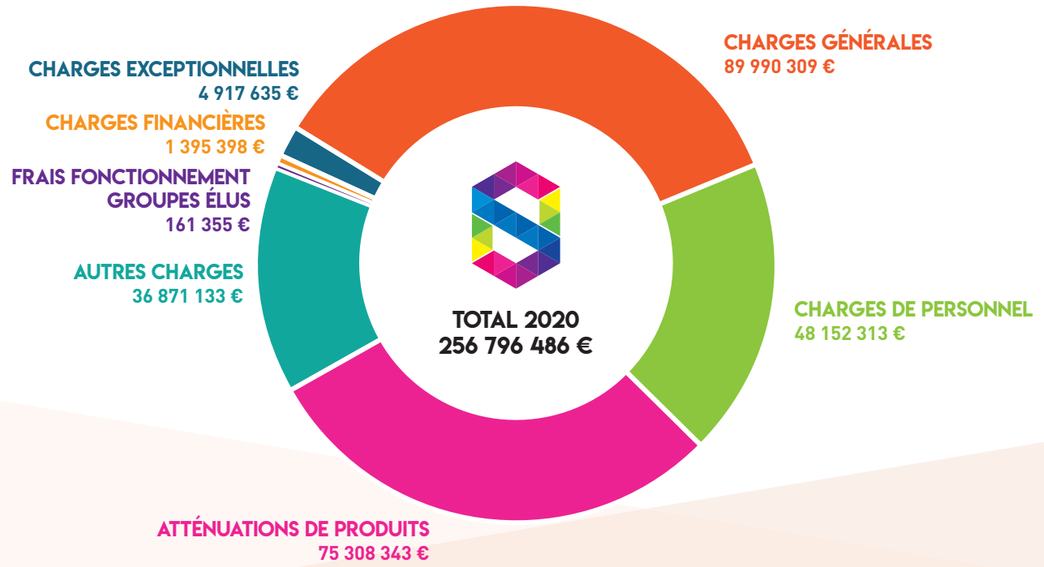

Sources : GPS&O - 2021

Des financements multi-partenariaux

La Mission des politiques contractuelles et Europe (MPCE) intervient en appui des directions métiers pour les accompagner dans la recherche de financements, dans le montage des dossiers de subventions et le suivi de leur versement. En 2020, 17,5 M€ de subventions ont été ainsi mobilisés.

Ce service assure le pilotage et le suivi de contrats transversaux comme l'investissement territorial intégré et LEADER avec l'Europe, le contrat d'aménagement régional avec la Région Île-de-France, le Contrat Yvelines territoires avec le Conseil départemental ou encore le Contrat de ruralité 2017-2020 avec l'État. C'est aussi lui qui met en œuvre les fonds de concours communautaires, mobilisables pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Yvelines
Le Département

Avec le Conseil départemental des Yvelines
Les contractualisations dans le cadre du Contrat Yvelines Territoire se sont poursuivies, notamment pour préparer le territoire à l'arrivée d'Éole, développer des zones d'activités ou encore accueillir le nouveau centre d'entraînement du Paris Saint-Germain à Poissy.

- **7 dossiers, soit 8 113 125 €.**

Région îledeFrance

Avec le Conseil régional d'Île-de-France
La communauté urbaine a signé son premier contrat d'aménagement régional permettant de financer quatre opérations : les requalifications des rues Bodet à Mantes-la-Jolie et Nationale à Limay, l'extension de la voie Bérégovoy aux Mureaux et la création de deux stations d'épuration à Jumeauville et Goussonville.

Après le quartier de la ZAC Petite Arche à Achères en 2018, GPS&O a été lauréat de l'appel à projet « 100 quartiers innovants et écologiques » pour le quartier du Val Fourré. Enfin, un premier dossier concernant la modernisation de l'éclairage public a été financé par la Région.

- **3 dossiers, soit 6 504 000 €.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Avec l'État
Des financements au titre de la dotation de soutien à l'investissement local ont été obtenus pour cinq pistes cyclables, soit 47% du montant du budget. D'autres concernent les derniers projets menés dans le cadre du contrat de ruralité comme la création de quatre logements dans un bâtiment communal à Mousseaux-sur-seine, la restauration d'une prairie humide à Brueil-en-Vexin, l'extension et la rénovation du groupe scolaire Émile Zola à Médan...

- **2 dossiers, soit 1 327 321€ (1 041 000 € pour les mobilités douces et 286 321 € pour la ruralité).**

Avec l'Europe
Le dernier comité de pré-sélection des projets du programme Investissement territorial intégré s'est tenu en 2020. Les six projets retenus seront instruits par la Région en 2021, notamment : la plateforme énergétique, l'aménagement des terrains familiaux à Vernouillet, le parc d'Achères-Ouest, la lutte contre le décrochage scolaire à Limay.

Quant au programme LEADER, il porte en 2020 sur des gîtes équestres, des logements pour salariés agricoles, la commercialisation en circuits-courts de légumes, un hangar pour stocker le miscanthus.

- **13 dossiers sur 2 programmes, soit 1 610 537 €.**

Un soutien aux petites communes

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise renforce sa politique de solidarité territoriale en attribuant des fonds de concours aux communes. Ces financements qui favorisent la mise en œuvre de projets municipaux s'adressent aux villes et aux villages de moins de 5 000 habitants.

Sur la période 2017/2020, ils représentent :

- **5 257 129 € attribués**
  soit 77% de l'enveloppe disponible

- **56 189 € en moyenne par dossier**
  (de 35 000 € à 280 000 €)
  - 94 dossiers conventionnés ;
  - 36% : équipements scolaires, périscolaires et petite-enfance ;
  - 28% : salles polyvalentes ou associatives, salles des fêtes et des équipements sportifs et ludiques ;
  - 16% : bâtiments administratifs et techniques ;
  - Autres : interventions sur le patrimoine, les espaces publics, les logements, la mise en accessibilité.

1,2 M€ en 2020
Vingt-cinq projets ont été programmés en 2020 comme la mise en sécurité de la voûte de la nef de l'église de Jumeauville, la réhabilitation et extension de l'ancienne mairie en logement à Flacourt, l'extension de la salle polyvalente à Drocourt. Ils représentent au total un financement de 1 223 846 €.

Plus de mille agents au service de 73 communes et des 410 000 habitants

Au cours d'une année évidemment perturbée, les ressources humaines ont mis tout en œuvre pour permettre aux 1 105 agents de remplir leurs missions de service public dans les meilleures conditions.

La direction des ressources humaines participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'optimisation de la collectivité en matière de recrutement, rémunération, formation et développement des compétences des agents, gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, santé et prévention des risques professionnels et communication interne.

Outre la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle charte sur le télétravail. Cette évolution sera effective à compter du 1er janvier 2021 selon les modalités suivantes : un jour fixe par semaine, deux jours par semaine (un fixe et un variable) ou un forfait de quatre jours par mois.

Durant la crise sanitaire, la direction des ressources humaines a pris une part active dans la réorganisation des services de GPS&O en menant des plans de continuité et de reprise d'activités pour garantir un service public de qualité, sur le terrain ou à distance.

Elle s'est aussi impliquée dans le maintien du lien entre les collaborateurs grâce à différents canaux et supports de communication : une newsletter bihebdomadaire entre mars et juin 2020 ; un nouvel intranet en juin 2020 avec une rubrique dédiée ; le journal interne ; seize Flash info COVID à l'ensemble des collaborateurs et huit destinés aux 200 managers ; l'affichage de la signalétique de prévention sur l'ensemble des sites ; des tutoriels de la DSI de solutions collaboratives mis en ligne ; l'organisation de moments conviviaux à distance comme « le 13h de la DRH »...

GPS&O, un recruteur important

En 2020, la communauté urbaine a traité :

- 2 937 candidatures
- 425 entretiens
- 324 recrutements

1 105 AGENTS
au 31 décembre 2020
(dont 20 contrats d'apprentissage)

15 000
BULLETINS DE SALAIRE

48,15 M€
DE MASSE SALARIALE
soit une baisse de 0,15%

46 ANS
de moyenne d'âge

12,3%
DE TURN-OVER
sur les postes permanents

5,88%
DE TAUX D'ABSENTÉISME

RÉPARTITION TITULAIRES ET NON TITULAIRES EN 2020

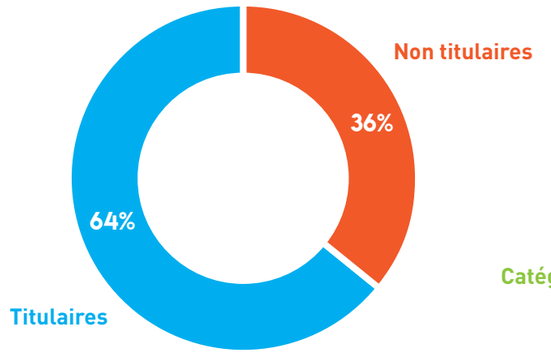

EMPLOI PERMANENT EN 2020

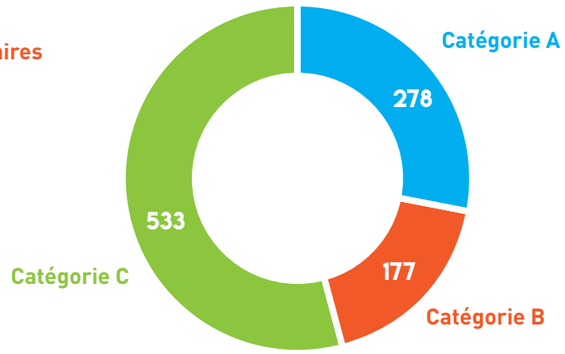

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES EN 2020

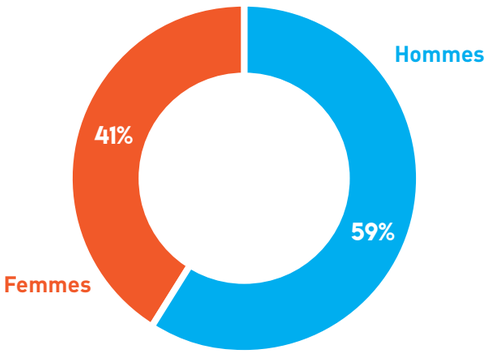

RÉPARTITION PAR FILIÈRE EN 2020

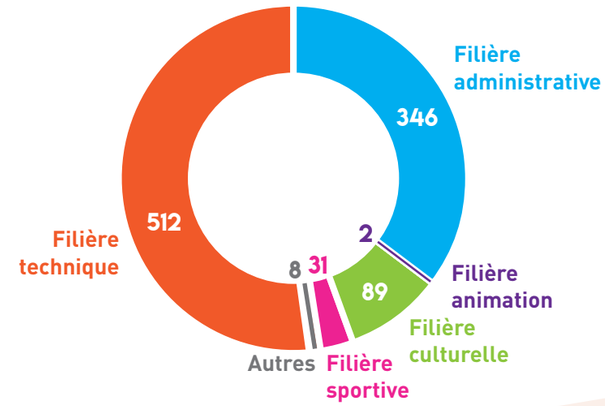

Sources : GPS&O - 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

gpseo.fr

Achères
Andrésy
Arnouville-lès-Mantes
Aubergenville
Auffreville-Brasseuil
Aulnay-sur-Mauldre
Boinville-en-Mantois
Bouafle
Breuil-Bois-Robert
Brueil-en-Vexin
Buchelay
Carrières-sous-Poissy
Chanteloup-les-Vignes
Chapet
Conflans-Sainte-Honorine
Drocourt
Ecquevilly
Épône
Évecquemont
Favrieux
Flacourt
Flins-sur-Seine
Follainville-Dennemont
Fontenay-Mauvoisin
Fontenay-Saint-Père
Gaillon-sur-Montcient
Gargenville
Goussonville
Guernes
Guerville
Guitrancourt
Hardricourt
Hargeville
Issou
Jambville
Jouy-Mauvoisin
Jumeauville
Juziers
La Falaise
Lainville-en-Vexin
Le Tertre-Saint-Denis
Les Alluets-le-Roi
Les Mureaux
Limay
Magnanville
Mantes-la-Jolie
Mantes-la-Ville
Médan
Méricourt
Meulan-en-Yvelines
Mézières-sur-Seine
Mézy-sur-Seine
Montalet-le-Bois
Morainvilliers
Mousseaux-sur-Seine
Nézel
Oinville-sur-Montcient
Orgeval
Perdreauville
Poissy
Porcheville
Rolleboise
Rosny-sur-Seine
Sailly
Soindres
Saint-Martin-la-Garenne
Tessancourt-sur-Aubette
Triel-sur-Seine
Vaux-sur-Seine
Verneuil-sur-Seine
Vernouillet
Vert
Villennes-sur-Seine

© Conception 2021 : GPSEO - SIRET : 200 059 889 00010 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie certifiée